

E DEMON

E ET PRINCIPE DES MALADIES

MOYENS DE LES GUÉRIR

PAR

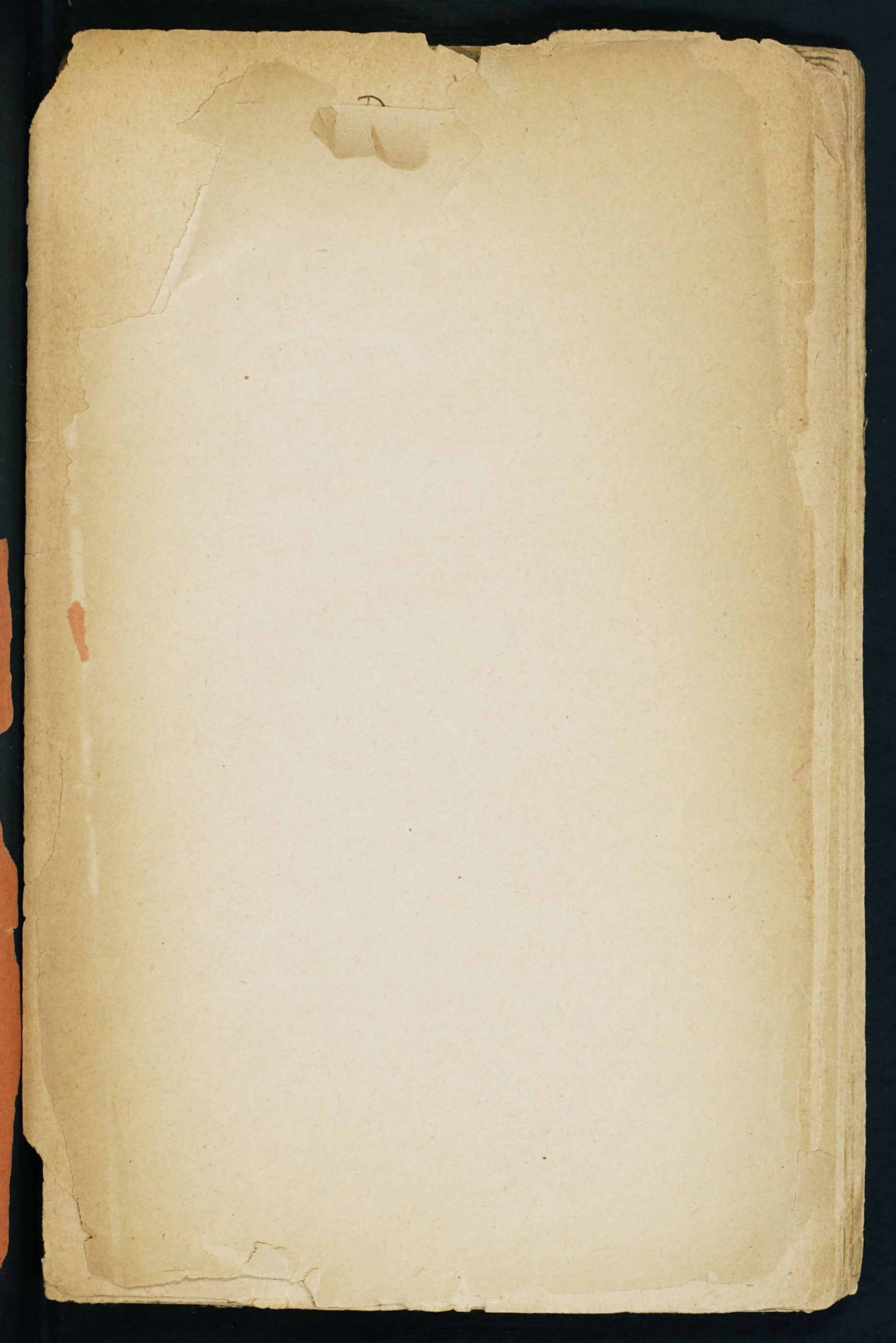
L'ABBÉ G. DESFOSSÉS
Prêtre du Clergé de Paris.

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE



PARIS
HENRI GAUTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1899



LE DÉMON

CAUSE ET PRINCIPE DES MALADIES

MOYENS DE LES GUÉRIR

IMP. CAMIS ET Cie, PARIS. — SECTION ORIENTALE A. BURDIN, ANGERS.

LE DÉMON

CAUSE ET PRINCIPE DES MALADIES

MOYENS DE LES GUÉRIR

PAR

L'ABBÉ G. DESFOSSÉS,

Prêtre du Clergé de Paris

Ce n'est ni une plante, ni un remède appliqué sur leurs plaies qui les a guéris, mais votre parole, Seigneur, qui guérit toutes choses.

(*Livre de la Sagesse*, XVI, v. 12.)

J'ai crié vers vous, Seigneur, et vous m'avez guéri. (Ps. 29.)

C'est le Seigneur qui guérit toutes vos infirmités. (Ps. 102.)

Mon fils, dans votre maladie, priez le Seigneur, et lui-même vous guérira.

(*Ecclésiastique*, XXXVIII, v. 9.)

Ayez bon courage, le temps approche où Dieu doit vous guérir. (*Tobie*, III, v. 9.)

QUATRIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée



PARIS

HENRI GAUTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1899

PRÉFACE

Un bon prêtre, touché de compassion pour les malades, et désirant les soulager et les guérir, a écrit ce petit livre plein d'érudition et tout à fait nouveau. La foi déborde de chacune de ses pages : foi sincère, et bien capable de porter la consolation et l'espérance dans le cœur de tous ceux qui souffrent.

Les prières ajoutées à la fin de ce livre sont simples et presque naïves dans leur forme, et dans les paroles qui les composent, ce qui leur donne comme un parfum de moyen âge, de ces temps où la foi en Dieu était vive, ardente, agissante, réchauffait les cœurs, et donnait à la vie de l'homme, cette grandeur, cette pureté virile et religieuse des premiers siècles.

Ces pages peuvent être lues avec fruit par les prêtres, aussi bien que par les fidèles. Nous croyons

que, dans leur laconisme, elles renferment de très sérieux enseignements.

Voilà pourquoi nous les livrons à la publicité.

En rappelant ce que faisaient les hommes de foi à une autre époque, l'auteur a voulu encourager les chrétiens de nos jours à les imiter, en les excitant à prier Dieu, et à mettre leur confiance en lui, lorsqu'ils sont éprouvés par la maladie. C'est là son unique désir.

En adressant ce petit livre aux vrais croyants, l'auteur a la conviction d'avoir fait une bonne action.

LE DÉMON

CAUSE ET PRINCIPE DES MALADIES

CHAPITRE PREMIER

DE L'INFLUENCE DIABOLIQUE SUR LES CORPS, CAUSE TRÈS FRÉQUENTE DE NOS MALADIES.

Dès le berceau du christianisme, l'Église, inspirée par l'Esprit-Saint, a toujours enseigné que le Démon était l'ennemi de l'homme, principalement du chrétien, et qu'il cherchait à lui nuire de toutes manières; qu'il était, en outre, l'auteur du mal moral, et souvent aussi du mal physique.

Le mal moral, c'est le péché, qui fait de si grands ravages dans les âmes.

Le mal physique, c'est la maladie du corps, et tous

les fléaux qui sont déchaînés sur la terre par l'action et la malice des mauvais Anges.

Le Démon est partout : toutes les créatures sont l'objet de sa haine. L'apôtre saint Pierre nous le représente comme un lion rugissant, tournant autour de nous, cherchant les brèches de notre âme, afin de nous saisir et de nous nuire, soit dans notre personne, soit dans nos biens; il veut nous dévorer, *circuit quærens quem devoret* (I Pierre, chap. v, v. 8) ; c'est notre adversaire, dit-il, *adversarius*, c'est-à-dire l'ennemi et le perturbateur. Il se trouve dans l'air; saint Paul nous le dit très positivement dans son Épître aux Éphèsiens, chap. vi, v. 12, lorsqu'il nous déclare que nous avons à combattre contre les malices spirituelles, *spiritualia nequitiæ*, répandues dans l'air; invisibles, par conséquent, comme nous l'enseigne le Symbole de la Foi catholique, lorsqu'il nous dit que Dieu a créé les êtres visibles et invisibles, *visibilium et invisibilium*; car, de même que la science moderne enseigne qu'il y a dans l'air, et dans toute la nature physique, des êtres animés que nous ne voyons pas, même à l'aide d'un microscope, et que l'on appelle de divers noms, tels que : microbes, bacilles, cirons, infusoires, bactéries, et autres, et qui occasionnent les maladies épidémiques et contagieuses qui affectent l'humanité; de même, aussi, il y a dans le monde surnaturel des êtres incorporels, purs esprits, bons et mauvais, qui sont nos Anges gardiens, ou le Démon et ses bandes, qui s'attachent à nous pour nous faire du bien, ou nous

faire du mal. Cette vérité est de foi. C'était, aussi, la croyance des grands hommes du paganisme qui admettaient l'existence des Démons qu'ils appelaient *mauvais génies*, et qu'ils considéraient comme les ennemis des hommes, toujours occupés à les tourmenter.

C'est en conséquence de cet enseignement de l'Église que saint Jean Chrysostôme nous déclare que, si Notre Seigneur Jésus-Christ a été suspendu à la croix, c'était afin qu'il purifiât la nature de l'air : *ut aeris naturam purgaret*, c'est-à-dire afin de détruire ces ténébreuses Puissances, dont parle l'Apôtre.

Pénétré de cette même croyance, le Pape Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, disait, le dimanche de la Passion, 3 avril 1870, en bénissant les *Agnus Dei* : « Je les bénis, afin qu'ils aient la vertu de chasser les « Démons ; car ils ne sont pas tous en enfer ; il y en a « beaucoup, en ce moment, sur la terre, et non des « moins méchants et des moins terribles » (*Rosier de Marie*).

Et le Pape Léon XIII, son digne successeur, vient de prescrire à tous les prêtres catholiques de dire, à la fin de la sainte Messe, une prière pour nous défendre contre la malice et les embûches du Démon, et des autres esprits mauvais qui se répandent *de tout côté* dans le monde pour la perte des âmes... « *Satanam, aliosque spiritus malignos, qui, ad perditionem animarum, pervagantur in mundo...* »

Cette croyance au Démon et à sa pernicieuse in-

fluence est donc, de nouveau, affirmée par ces deux Grands et Illustres Souverains Pontifes.

Le Démon est dans l'air, dans l'eau, dans le sein de la terre, et dans le feu. Beaucoup de chrétiens l'ignorent, et ne se doutent pas du mal qu'il leur fait, tant est grande leur ignorance en matière religieuse. Un grand nombre de philosophes des premiers siècles enseignaient que « des Êtres incorporels » se trouvaient dans ces quatre éléments. Les Pères de l'Église ont de tout temps confirmé cet enseignement.

Nos missionnaires trouvent cette même croyance chez les peuples païens des quatre parties du monde. Ils nous apprennent que, partout, des sacrifices sont offerts aux Divinités de l'air, du feu, ou cachées dans le sein de la terre, ou dans les eaux, sous les écueils. Le grave Tertullien, entre autres, nous dit que, en général, les eaux doivent nous être suspectes, parce que les esprits immondes y résident, principalement, dit-il, dans les fontaines cachées, dans les lacs et les ruisseaux souterrains. C'est là le séjour de ces esprits de perdition. Voilà pourquoi l'Église exorcise les eaux dont elle se sert dans ses cérémonies. Si étranges que paraissent ces paroles, elles doivent, cependant, nous inspirer le plus grand respect, puisqu'elles sont rapportées par l'immortel Évêque de Meaux, dans son Sermon sur les Démons (1er du Carême).

Nous lisons dans l'Apocalypse qu'il y a l'Ange des eaux et du feu, ce qui faisait dire à Origène que les Anges président à la terre, à l'eau, au feu. Et saint

Augustin ajoute que, dans ce monde, à chaque chose et à chaque élément est préposée une Vertu angélique.

En effet, la sainte Église, dépositaire infaillible de la vérité, nous enseigne formellement que le Démon se trouve dans l'eau, puisque dans les magnifiques prières liturgiques qu'elle récite pour la bénir, soit les veilles de Pâques et de la Pentecôte, ou bien encore le dimanche matin pour l'aspersion qui précède la messe paroissiale, elle conjure et force le Démon, par des prières et des signes de croix multipliés, de sortir de l'eau qu'elle va sanctifier pour son usage et celui des fidèles.

Le Samedi Saint, surtout, elle s'exprime ainsi : « Commandez donc, Seigneur, que tout esprit impur « se retire d'ici ; et détournez de cet élément toute la « malice et tous les artifices du démon; qu'aucune « puissance ennemie ne puisse se mêler dans les eaux, « ni tourner à l'entour d'elles, ou s'y glisser secrète- « ment pour les infecter ou les corrompre. » L'eau bénite est donc une arme puissante contre le Démon.

L'Église enseigne encore que, souvent, les animaux qui servent à l'usage de l'homme, et qui vivent dans les écuries, les étables, les bergeries, et les basses-cours, sont malades par l'action du Démon, et la preuve en est dans les prières qu'elle récite pour les guérir; elle demande à Dieu que : « la puissance de « Satan s'éloigne d'eux », *recedat ab eis omnis potestas diabolica.*

Et il en est de même pour les biens de la terre :

L'Église a des supplications adressées au Ciel, afin qu'elle soit purgée et préservée des insectes ou des animaux ravageurs qui dévorent les semences, les racines, les fruits et les récoltes que nous espérons d'elle.

Il serait donc illogique de croire que, si le démon fait naître des maladies dans le sein de la terre, dans le corps d'êtres privés de raison, il ne puisse aussi en faire naître dans le corps de l'homme, et, surtout, dans celui du chrétien, qui est plus particulièrement l'objet de sa haine.

N'avons-nous pas l'exemple du saint homme Job, ce Roi de la douleur, si cruellement affligé par le démon, dans ses affections, dans ses biens et dans son corps?

Est-ce que nous devons croire que, depuis cette époque, Satan se tient tranquille, et cesse d'affliger l'humanité tout entière?

Il n'en est rien; et la preuve, c'est que nous lisons dans la vie des saints de tous les siècles qu'ils guérissaient les malades, et tous ceux qui étaient tourmentés par le démon :

Infirmi et a dæmonibus vexati sanarentur.

Donc le démon a, toujours et de tout temps, tourmenté le corps de l'homme, dont il se sert « comme d'un jouet en troublant ses sens », selon l'expression de saint Augustin, dans son livre de la *Cité de Dieu* (chap. XXII). Nous le dirons encore plus loin.

Son activité diabolique est si grande, qu'elle se manifeste tous les jours dans une foule de fléaux et de

calamités, soit publics, soit privés et personnels, que nous attribuons au hasard, ou à une mauvaise chance; mais, qui, en réalité, ne proviennent que de la malice de ce mauvais Esprit, dont le Père de Ravignan disait : « que son chef-d'œuvre, c'était de s'être fait nier à notre époque. »

Il ne pouvait rien dire de plus vrai.

Satan, voilà donc l'ennemi!

Il est dénoncé à tous les chrétiens; car, nier son existence ne le détruit pas.

Avons-nous réfléchi, quelquefois, sur cette mystérieuse parole que Notre Seigneur Jésus-Christ disait à saint Pierre :

« Satan m'a demandé de vous cribler comme on crible le froment »(S. Luc, chap. XXII, v. 31).

Le démon qui demande et qui supplie Dieu de le laisser agir contre les hommes, et de cribler les âmes et les corps par les peines, les maladies et les chagrins de la vie!!!...

Il y a là quelque chose qui fait peur, surtout quand Dieu le lui permet.

On croit entendre Notre Seigneur dire à une âme : « Je veux t'éprouver, et remplir tes jours d'amertume; « je veux t'associer aux douleurs de ma passion et de « ma Croix, et te détacher des choses d'ici-bas, afin « que tu fasses pénitence. C'est pourquoi j'ai permis « à Satan, comme autrefois pour Job, de se tenir à côté « de toi, *Diabolus stet à dextris ejus* (ps. 109), pour « remplir la mission que je lui ai confiée. Sois patiente,

« soumise et résignée, et je te récompenserai. »

Mais, disons bien haut que, par l'usage qu'il fait de son libre arbitre, l'homme, le plus souvent, se dispose à recevoir des influences de vertu par les Anges ou de vices et de maladies par le Démon, selon que sa vie sera chrétienne ou impie ; et nous affirmons qu'un très grand nombre de maladies sont le fruit de ces influences que l'homme s'attire de l'enfer par ses passions déréglées, et l'abandon de ses devoirs de chrétien.

D'ailleurs, les Saints Livres nous le disent par ces paroles :

« Dieu envoie sur les pécheurs sa colère, son indi-
« gnation et d'amères tribulations par les influences
« des mauvais anges. *Misit in eos iram indignationis*
« *suæ, et tribulationem per Angelos malos.* » (Ps. 78, v. 54.)

Voilà pourquoi, dans les anciennes prières du baptême, le prêtre disait au démon : « Sors de cet esprit,
« de ce cœur, de cette âme, de cette tête, de ces che-
« veux, de ces poumons, de ces membres ; sors, fuis,
« écoule-toi comme l'eau. »

Tant il est vrai que le démon peut affecter et rendre malade toutes les parties et tous les organes du corps humain.

L'esprit qui affecte la chair est l'esprit de maladie qui existe comme l'esprit d'orgueil, l'esprit de mensonge, l'esprit de haine, et l'esprit de discorde qui sème la division dans les familles ; l'esprit qui bouleverse les existences par les chagrins ; l'esprit d'ava-

rice et de cupidité, l'esprit de médisance et de calomnie, l'esprit qui dérange les facultés mentales. Et ainsi des autres passions.

On dit tous les jours, dans le langage familier, ces paroles si profondément chrétiennes, et qui rappellent l'antique foi de nos pères : « Qu'une personne est animée d'un mauvais esprit, » pour signifier les mauvais instincts, les penchants déréglés et pervers qui l'animent, et que les démons lui inspirent.

Les démons donnent donc du mal au corps et à l'âme, en faisant germer les maladies dans l'un, et les plus mauvaises passions dans l'autre.

Ne prions-nous pas Notre Seigneur, dans les litanies qui lui sont consacrées, de nous délivrer des embûches du démon et de l'esprit contraire à la sainte et angélique pureté?

Est-ce que le saint Évangile ne nous parle pas aussi de l'esprit impur qui s'était emparé d'un homme, et qui, chassé par Jésus-Christ, va chercher sept autres esprits plus méchants que lui pour y rentrer? (S. Luc, chap. II, v. 23). Jésus-Christ n'a-t-il pas encore chassé sept esprits du corps de Marie-Madeleine? (S. Marc, ch. XVI, v. 9).

Si Satan n'était qu'un mythe, c'est-à dire, un être imaginaire, Notre Seigneur ne lui aurait donc pas parlé? Il n'aurait donc pas été tenté par lui? Il ne l'aurait donc pas chassé du corps des malades ? Jésus-Christ se serait donc trompé, *Lui*, la vérité même? Le récit des saints Évangiles ne serait donc qu'une

fable, ou l'œuvre d'un visionnaire, ou d'un imposteur?

Est-ce admissible? Non, le penser et le croire serait un blasphème, parce que nous lisons dans saint Mathieu (ch. VIII, v. 29), dans saint Luc (chap. IV, v. 34 et 41), dans saint Marc (chap. I, v. 24), que les Démons eux-mêmes s'adressant à Jésus-Christ, lui disaient : « Nous savons qui tu es; Tu es le *Saint de Dieu*, *Sanctus Dei* » et encore : « Tu es le *Fils de Dieu*, *Filius Dei*. Pourquoi viens-tu pour nous torturer et nous perdre, *Torquere, et perdere nos?* »

Ainsi, Satan s'avoue vaincu et perdu; il proclame la Divinité de Jésus-Christ, en l'appelant le Fils de Dieu et il le supplie de ne pas le tourmenter (S. Marc, V, 7).

Les Évangélistes qui nous rappellent ces paroles, peuvent-ils se tromper et nous tromper? Évidemment, non, puisqu'ils ont écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit.

Donc, encore une fois, le Démon existe.

Et il est de foi que sous mille formes, et de mille manières, il cherche à nous nuire, et à exercer son action malfaisante sur l'homme; on est hérétique si on refuse de croire cette vérité.

Faire le mal, c'est là son unique occupation. Dans les âmes, lorsqu'il y entre, il occasionne le péché. Dans les corps, il est souvent la cause et la permanence de nos maladies, ainsi que s'exprime à ce sujet, avec beaucoup d'autres, le célèbre Dom Guéranger

lui-même, dans son livre sur la médaille de saint Benoît. Mgr de Ségur enseigne la même doctrine, dans ses *Instructions familières sur la religion.*

Avant eux, le grand Bossuet, en nous disant que l'existence du démon est attestée par le consentement unanime de tous les peuples, ajoute que, « chez ces « esprits incorporels, tout y est actif, tout y est nerveux ; et si Dieu ne retenait leurs fureurs, ils agiteraient le monde entier avec une grande facilité. »

Cette croyance aux influences diaboliques est donc aussi ancienne que le monde. Les Juifs leur attribuaient toutes les maladies, qu'ils considéraient comme le châtiment de fautes commises (S. Jean, V, 14) (*Vie de J.-C.* du Doct. Sepp.). Luther, ce grand hérésiarque du XVI[e] siècle, parle dans ses écrits, des démêlés qu'il avait avec Satan, qui, dit-il, « venait éteindre sa chandelle » lorsqu'il travaillait ; ou, encore, venait le réveiller pour discuter avec lui au sujet de la messe. »

Il avoue qu'il tient sa fausse doctrine de Satan.

Si, de nos jours, cette croyance est altérée, niée par un si grand nombre de chrétiens, traitée même de superstition, n'en cherchons pas la cause ailleurs que dans la négligence qu'on apporte à s'instruire des vérités religieuses.

Et puis, on combat cette croyance parce qu'on redoute l'effet que pourrait produire, sur une société sceptique et railleuse comme la nôtre, la réapparition d'une puissance oubliée et démodée, et que l'on veut

renvoyer à l'antique crédulité de nos pères, comme chose surannée.

C'est donc avec juste raison que le *Dictionnaire des sciences médicales* nous dit (article *homme*) :

« Il faut l'avouer, la doctrine des Anges et des Dé-« mons est beaucoup trop rejetée de nos jours. »

Quel aveu ! ! !

En effet, s'il existe un souvenir des démons, il n'est manifesté, le plus souvent, que par ces paroles outrageantes restées dans le langage populaire, et prononcées dans un moment de vivacité et de mauvaise humeur : « Va t-en au diable... Que le diable t'enlève... C'est le diable qui s'en mêle... Il a le diable au corps... » et autres aménités de ce genre.

On remarque, dans un grand nombre de diocèses, que les Rituels réédités, revus, corrigés, depuis l'époque de la Restauration, ne font presque pas mention des prières et des bénédictions employées contre le démon à une autre époque. C'est un tort.

Mais ceux qui n'ont pas subi de corrections renferment des oraisons contre les Esprits. Un très ancien Rituel de Paris, entre autres, en renferme contre les Esprits frappeurs, appelés aussi, *Esprits-marteaux*, *spiritus percutientes*, *spiritus malleus*, et on peut lire dans la Vie du curé d'Ars, le récit des bruits infernaux que les démons venaient faire dans sa maison. Tous les habitants du village peuvent l'attester, puisque tous ont entendu ces Esprits frappeurs. Du reste il n'est pas rare d'apprendre, de nos jours, que ces

mêmes Esprits frappeurs manifestent leur présence dans des maisons particulières. Les preuves les plus authentiques surabondent sur ce sujet, et c'est toujours en vain qu'on cherche les causes naturelles que l'on ne trouve pas. L'Église, qui ne peut pas se tromper, a toujours reconnu la réalité des possessions, et l'existence des esprits frappeurs et folâtres, puisqu'elle donne des instructions et des règles de conduite dans ces sortes d'événements;

Dans d'autres diocèses, les anciens Rituels en ont contre les orages, les tempêtes, les nuées chargées de grêle. On conjure, dans ces prières, l'esprit de l'ouragan et de la tourmente, *spiritus procellarum*, et on prie pour l'éloigner et pour paralyser ses effets toujours désastreux.

Dans la prière du soir, nous supplions le Seigneur de visiter notre demeure, afin d'en éloigner les embûches du démon. Nous lui demandons de nous conserver en paix. Ce qui veut dire : que le démon étant partout, et en particulier dans certaines familles, où il apporte le trouble, la désunion et le malheur, nous prions Dieu de nous en délivrer. On dira, peut-être, que ces pieuses croyances ne sont que des superstitions ; mais, si la foi était plus éclairée et plus vive, on croirait à l'incessante activité et à la puissance du démon, on le combattrait par la prière, par le jeûne et par la pénitence, comme le faisaient nos pères, qui s'en trouvaient très bien.

Aujourd'hui, on rit de ses manœuvres et des pièges

qu'il sème sous nos pas ; il nous trouve donc désarmés. Nous sommes, alors, comme une ville sans défense et ouverte aux attaques de l'ennemi. C'est pour cette raison qu'il nous obsède et nous dévore si facilement.

Saint Augustin, cette grande autorité de l'Église, nous parle, dans son Traité *de Trinitate*, liv. III, chap. II, de la puissance des mauvais Anges, de la science merveilleuse qu'ils possèdent, et qu'ils n'ont pas perdue par leur déchéance. « *Ils abusent, nous dit ce grand Doc-* « *teur, de notre chair, trompent nos sens, troublent nos* « *pensées, outragent nos corps, se mêlent à notre sang,* « *engendrent des maladies; ils prédisent quelquefois* « *des choses futures et font de faux miracles.* » C'étaient les voyants de ces temps-là, comme ils sont les prétendus voyants de nos jours.

Il fut une époque où les médecins les plus célèbres croyaient à l'intervention et à l'action du démon dans beaucoup de maladies. Nous pourrions, à ce sujet, citer l'opinion d'un très grand nombre.

L'un d'eux, Thomas Willis, médecin anglais, savant de premier ordre du XVII[e] siècle, et dont les écrits en matière médicale seront toujours appréciés, dit : « qu'il y a beaucoup de maladies qui ne sont guéris- « sables que par des prières, parce que le démon peut, « dans certaines limites, introduire des poisons sub- « tils dans l'organisme, et y produire des lésions fort graves. »

Longtemps avant lui, Hippocrate, le père de la médecine, avait enseigné qu'il fallait distinguer « deux

« grandes catégories de maladies : les maladies toutes « naturelles, et celles qui avaient un caractère exclu« sivement divin. »

L'importance de ces paroles, l'aveu et l'enseignement qu'elles renferment, s'imposent à l'attention du lecteur.

On ne peut donc pas mettre en doute l'action de l'esprit mauvais sur le corps de l'homme, pas plus que sur son âme ; et, il faut bien que la science médicale, toujours trop matérialiste, admette qu'il y a quelque chose d'inexplicable en dehors de ce qu'elle sait, de ce qu'elle enseigne, et de ce qu'elle pratique : si elle est si inefficace dans un si grand nombre de cas, c'est parce qu'elle ne voit, trop souvent, qu'une cause naturelle qui occasionne la maladie, et qu'elle considère le corps de l'homme malade, comme une matière désorganisée et qu'il faut restaurer par des remèdes matériels; tandis que la foi y voit, souvent, l'action du démon, c'est-à-dire, une cause surnaturelle diabolique. Il ne faut pas s'en étonner, puisque la sainte Écriture, les Pères de l'Eglise, et aussi tous les écrivains ecclésiastiques sont unanimes pour nous dire que les démons, avant la venue de Jésus-Christ, étaient les maîtres du monde, et que tous les maux étaient leur ouvrage. Leur empire s'étendait sur toute la terre.

Le Prophète-roi, David, l'annonçait aussi, en disant que tous les dieux du paganisme étaient des démons (Ps. 95).

Bien souvent encore de nos jours, les *Annales de la Propagation de la foi* ou celles de la *Sainte Enfance*, nous parlent de l'action du démon sur les personnes et sur les choses, dans ces régions où, Jésus-Christ n'étant pas connu, l'esprit de ténèbres se faisait adorer à sa place. Les missionnaires, hommes instruits, sérieux et prudents, racontent des faits surprenants, au-dessus de l'ordre naturel, et qui montrent, jusqu'à la dernière évidence, l'intervention du démon.

Nous lisons dans les *Annales de l'Archiconfrérie* de N.-D. des Victoires du mois de février 1888, le fait suivant, raconté du haut de la chaire par le Père Boutelant, missionnaire au Maduré.

« Il y a plus de six mois, une jeune femme apprit « d'un magicien du pays à se mettre en communica- « tion avec le démon. Elle voyait parfaitement ce qui « se passait à une très grande distance. Lorsqu'un « vol était commis, elle désignait l'endroit où se trou- « vaient les objets volés, et ne se trompait jamais. A « force de se mettre en communication avec le démon « elle devint possédée ; et cette possession se manifes- « tait par des signes extérieurs dont neuf mille per- « sonnes, les Pères, et moi-même avons été témoins. « Cette jeune femme n'avait jamais appris à lire ; elle « se mit à parler plusieurs langues. Mais, à côté de « ces triomphes, il y eut des humiliations ; parfois, « elle était obligée de garder le silence pendant cinq « à six jours. Elle était jetée à terre, recevait des « soufflets dont elle gardait la marque ; on en enten-

« dait le bruit, et on ne voyait personne. Chose sur-
« prenante, cette femme faisait cuire son riz dans un
« vase; il était parfaitement blanc, pur. Lorsqu'elle en
« faisait cuire pour son mari, il était également blanc
« et pur. Mais voilà que dans son assiette, ou plutôt
« sur la feuille de palmier dont elle se servait, de
« nombreux petits vers fourmillaient aussitôt ; si son
« mari changeait d'assiette avec elle par affection, les
« vers revenaient vers elle.

« Fatiguée d'être ainsi la proie de Satan, elle s'a-
« dressa à un Catéchiste catholique qui, en lui don-
« nant un Scapulaire et un Chapelet, lui conseilla de
« réciter tous les jours cette prière : « Je renonce à
« Satan pour m'attacher à Jésus-Christ. » Elle fut ins-
« truite dans la doctrine catholique, et un mois après,
« elle recevait le Baptême. Tous les assistants remar-
« quèrent qu'au moment où l'on commençait les céré-
« monies, sa figure était contractée, et qu'une écume
« blanche lui sortait de la bouche; mais lorsque les
« cérémonies furent terminées, sa figure s'illumina,
« elle était radieuse; elle remerciait Dieu, et sa
« Sainte Mère, en disant : « Merci, ô ma Mère, vous
« m'avez délivrée, je vous consacre le reste de ma
« vie. »

« Satan était vaincu.

« Monseigneur Pineau, vicaire Apostolique du
« Tong-King méridional, écrit aussi dans les *Annales*
« *de la Propagation de la Foi* du mois d'août 1889,
« qu'un misérable païen avait fait massacrer, brûler,

« noyer plus de onze cents néophytes, pendant la per-
« sécution de 1885. Il se déclarait ennemi de la France
« et du nom chrétien. Il avait trouvé moyen d'empoi-
» sonner la source qui alimentait un poste de soldats
« français, si bien que quatre en moururent. L'heure
« du châtiment arriva. Il tomba malade, et le démon
« lui fit voir qu'il le regardait comme lui appartenant.
« Pendant un mois, il fit entendre un vacarme infer-
« nal autour de sa maison; une grêle de pierres et de
« mottes de terre tomba presque sans discontinuer,
« tantôt sur le toit, tantôt jusque dans les apparte-
« ments. Ce monstre mourut dans des souffrances hor-
« ribles. Tous les habitants étaient terrifiés, et beaucoup
parmi eux, se convertirent. »

Remarquons que ces faits, comme tant d'autres que nous pourrions citer, sont rapportés par ces héroïques missionnaires qui ne se trompent pas.

Mais toutes ces divinités infernales devaient disparaître devant Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dans une de ses Visions, le Prophète Zacharie a entendu Dieu dire à Satan : « *Tu n'es qu'un tison arraché du feu : Je te combattrai, et te réprimerai.* » (Zach., III, 1.)

Le prophète Habacuc (chap. III) avait annoncé aussi que le règne de Satan aurait une fin, parce que le Messie promis et attendu le terrasserait et le ferait fuir devant ses pas : « *Egredietur Diabolus ante pedes ejus* », dit-il; et saint Augustin nous dit ces paroles : « *Le Christ est arrivé, et il a enchaîné le Diable; Ve-*

« *nit Christus et alligavit diabolum* » (Sermon 197) : c'est donc encore une preuve que le démon régnait sur toute la terre avant Jésus-Christ.

Voilà pourquoi Notre Seigneur lui-même appelle Satan « *le Prince de ce monde, Princeps hujus mundi* ». (Luc, XI, 21.)

Et à son exemple, saint Paul le nomme : « *le Dieu de ce siècle, Deus hujus sæculi* » (II Cor., IV, 4) et encore, faisant allusion à ses bandes : « *Gouverneurs du monde, Rectores mundi.* » (Ép. VI, 13.)

Et avec saint Paul, saint Jean vient nous dire que « le *monde tout entier est sous l'empire de Satan, Mundus totus in maligno positus est.* » (Eph., V, 19.)

Il est le « *Fort armé* », *Fortis armatus* (S. Luc, XI, 21.)

Ces paroles sont d'une gravité exceptionnelle, puisqu'elles sont sorties des lèvres de Jésus-Christ lui-même, et de celles de ses Apôtres inspirés.

Et avec toutes ces saintes et divines autorités, le grave Tertullien nous déclare que Satan et ses bandes sont « *Les magistrats du monde,* » *Dæmones sunt magistratus seculi* « (*de Idol.*, n° 18, p. 106). Je ne veux pas dire, cependant, que Satan se trouve dans l'esprit et le cœur de tous les magistrats. Nous avons la preuve du contraire tous les jours.

Voilà donc le règne de Satan bien affirmé.

En effet, c'est *Lui* qui inspire toutes les infamies des gouvernements athées, schismatiques, hérétiques, persécuteurs de la vraie Religion.

C'est *Lui* qui inspire cette prétendue Justice des hommes qui laisse tant à désirer.

C'est Lui qui inspire cette littérature malsaine, ennemie de toute croyance, de toute morale, et de toute pudeur.

C'est Lui qui a institué et qui dirige les sociétés secrètes qui combattent la morale de l'Évangile, et l'Église de Jésus-Christ.

C'est Lui, encore, qui fomente ce débordement de blasphèmes et d'impiété contre ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré.

En vérité, on est porté à se demander si c'est Dieu qui règne ici-bas dans les sociétés, dans les familles, comme dans l'esprit et le cœur de chaque personne.

D'ailleurs, cherche-t-on, sérieusement, à le connaître? Qui étudie la Religion?

N'est-il pas, pour le plus grand nombre, ce qu'il était pour les Athéniens : *un Dieu inconnu, Ignoto Deo?*

Combien y a-t-il de Royaumes Catholiques dans le monde?

Est-ce que l'Hérésie, le Schisme, le Mahométisme, le Bouddhisme, le Fétichisme ne forment pas la majorité des religions?

Ayons pourtant cette conviction que le règne de Satan est passé, malgré la lenteur avec laquelle marche l'œuvre de Jésus-Christ; et, malgré encore la persécution qu'elle endure depuis bientôt 1.900 ans.

Là est une des nombreuses preuves de la divinité de la Religion catholique.

Toutes les autres religions sont l'œuvre de Satan : voilà pourquoi elles s'étalent au soleil, honorées, respectées, soutenues et subventionnées. Mais elles tomberont dans le filet que saint Pierre a jeté sur le monde pour l'envelopper, et le convertir.

Oui, Jésus-Christ règne, et son règne n'aura jamais de fin. « *Christus regnat... Cujus regni non erit finis.* » S. Luc, I, 33.)

Jésus-Christ triomphe, « *Christus triumphat.* »

Il est le Christ-Roi, Dominateur du monde, « *Christus vincit.* »

Il a fondé son Église pour détruire le règne du Diable, « *Ut dissolvat opera Diaboli.* » Il la soutient et l'assiste; et elle poursuit son Ennemi jusque dans ses derniers retranchements; elle réprime et paralyse ses criminels efforts.

Qu'il s'empare des hommes et des choses ; qu'il vicie l'air pour désoler la terre par la peste, ou d'autres maladies contagieuses ; qu'il empoisonne les eaux... afin qu'elles charrient dans leurs parcours des germes morbides ; qu'il attaque la racine des vignes, ou celle d'autres plantes, par des insectes que la science humaine ne sait pas et ne peut pas détruire ; qu'il fasse d'autres ravages... la sainte Église est là, armée de ses prières, et surtout, du saint sacrifice de la messe ; et, si on fait appel à sa puissance, elle terrasse cet ennemi infernal, et le met en fuite au seul nom de Jésus-Christ.

Peu de personnes savent que le phylloxera, cet in-

secte qui dévore nos vignes, n'est pas un châtiment nouveau — car c'est un châtiment — mais qu'il est clairement indiqué dans la Bible (Deutéronome, chap. XVIII, v. 39).

Dieu y fait dire à son peuple d'Israël, si souvent prévaricateur : « Vous planterez une vigne, vous la « labourerez ; mais vous n'en boirez pas de vin, et « vous n'en recueillerez rien, parce qu'elle sera dévorée par les vers. » Quels sont ces vers ? Il est permis de croire que c'est le phylloxera.

De vrais fidèles se demandent pourquoi les prêtres ne parcourent pas les vignes, comme ils parcourent les champs au temps des Rogations, pour les bénir, et en chasser le phylloxera, ou autres maladies, par les puissantes et si efficaces prières de l'Église ; il est à croire que nos vignobles s'en trouveraient bien. Nous en avons une preuve assez récente (1886) dans le pèlerinage qu'ont fait à Notre-Dame de Lourdes cinq cents vignerons de M... (Aveyron). Leurs vignes étaient ravagées par le phylloxera ; ils avaient employé, sans succès, tous les moyens indiqués par la science. Ils ont, alors, prié Dieu et invoqué la très sainte Vierge, et cet insecte destructeur disparut instantanément.

Dieu leur appliquait ces paroles du prophète Malachie (III, 11) : « Pour vous, j'arrêterai les insectes dévo- « rants, et ils ne consumeront pas les fruits de vos « terres, et la vigne ne sera plus stérile dans vos « champs. »

Ils sont venus à Lourdes, communier en action de grâce d'un si grand bienfait.

Pourquoi ne suit-on pas un si saint exemple?

Saint Grégoire, évêque d'Ostie en 1044, détruisit entièrement, par la vertu du signe de la croix, la multitude de sauterelles qui ravageaient les champs du royaume de Navarre. Nous sommes convaincu que les prières de l'Église auraient la même efficacité pour détruire les sauterelles qui ravagent périodiquement le continent africain, et qui rappellent les terribles plaies de l'Égypte au temps du Pharaon.

Au XVIe siècle, saint Augustin fut invoqué par les habitants de la ville de Tolède pour obtenir de Dieu la destruction des sauterelles qui menaçaient d'amener la famine. On fit une procession en son honneur, et, aussitôt commencée, les sauterelles allèrent se précipiter dans le Tage.

Ah ! si on avait la foi, que de bienfaits on obtiendrait de Dieu par l'intercession de ses saints !

CHAPITRE II

DE LA GUÉRISON DES MALADIES PAR LA PRIÈRE. NÉCESSITÉ DE LA FOI.

La croyance au démon et à son influence pernicieuse étant admise, qui donc chassera cet esprit mauvais des corps qu'il tourmente ? Qui lui dira, comme autrefois Jésus-Christ : « *Vade, retro, Satana!* arrière Satan ! fuis loin d'ici. » Tous les chrétiens savent que par la puissance d'un signe de croix fait sur soi-même ; que par une prière, même mentale adressée à Dieu dans un moment de tentation et de défaillance, l'ennemi du salut est mis en fuite.

Le mal moral n'existe donc qu'autant qu'on néglige la prière, et l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Si donc, le recours à Dieu détruit et chasse le mal de l'âme toujours occasionné par le démon, pourquoi n'en serait-il pas de même pour le mal physique, que Satan produit aussi ?

Pourquoi ne serait-il pas chassé du corps de l'homme, du corps des animaux, expulsé des maisons, comme aussi de toute autre chose, par le saint nom de Jésus, par le signe de la croix, l'eau bénite, par la prière et l'imposition des mains ?

Le Sauveur Jésus, après son ascension a-t-il laissé ce pouvoir aux hommes ? Oui, sans aucun doute.

D'abord les saints Évangiles nous le disent de la manière la plus certaine. Ensuite, la pratique constante de tous les hommes de foi, prêtres, religieux et simples fidèles, le prouve surabondamment.

Nous lisons dans saint Mathieu (ch. x, v. 1 et suivants), que Jésus-Christ ayant convoqué ses douze disciples, il leur donna la puissance de chasser les esprits immondes et de guérir toute langueur et toute infirmité. « Guérissez les malades, ressuscitez les « morts, purifiez les lépreux, chassez les démons en « mon nom. »

Voilà le pouvoir que Notre-Seigneur donne à ses disciples et à leurs successeurs, c'est-à-dire aux Évêques et aux Prêtres, puisqu'il leur déclare qu'il les assistera jusqu'à la consommation des siècles.

Pourquoi donc les Évêques et les Prêtres n'exercent-ils pas ce pouvoir?

Non seulement Notre Seigneur a donné ce pouvoir aux Évêques et aux Prêtres, mais il le donne aussi aux simples fidèles qui croient en lui.

Saint Marc nous le dit et nous l'affirme au chapitre xvi, v. 18. Il rapporte la parole de Jésus lui-même. « Quiconque croira en moi et sera baptisé, celui-là « chassera les démons, et il guérira les malades, en leur imposant les mains. »

Le divin Maître dit une parole bien plus étonnante encore ; et, afin qu'elle soit crue, il affirme solennelle-

ment, à deux reprises différentes, que ce qu'il va dire est vrai. Écoutons :

« En vérité, en vérité, je vous le dis. Celui qui croit « en moi, celui-là fera les œuvres que je fais, et il en « fera de plus grandes : *Majora* » (S. Jean, XIV, 22). Or, que faisait-il? Il chassait le démon du corps des malades, et les malades étaient guéris.

Notre Seigneur ne peut pas parler plus clairement. Donc, tout chrétien, quel qu'il soit, animé d'une grande foi, peut chasser le démon et guérir les malades.

Citons seulement une page, entre tant d'autres, de l'évangile selon saint Marc, chap. IX, v. 22.

« Un jour, un père de famille bien affligé vint trou- « ver Notre Seigneur Jésus-Christ, pour lui confier sa « peine et son chagrin. Son enfant, dit-il, était possédé « par un démon sourd et muet qui le jetait par terre, « en le faisant écumer et grincer des dents. De plus, « il le faisait tomber tantôt dans l'eau, tantôt dans le « feu, et il lui faisait endurer les plus cruels tourments; « il en desséchait. Et ce bon père, dans sa douleur, « dit à Jésus : Seigneur, si vous le pouvez, guérissez « donc mon enfant; ayez pitié de nous, et secourez- « nous. Jésus lui répondit : *Si vous pouvez croire en moi,* « *cela se fera, car tout est possible à celui qui croit.* Et « le pauvre père s'écria aussitôt, les larmes dans les « yeux : Je crois, Seigneur, mais augmentez encore « ma foi. Et, aussitôt, le bon Jésus menaça l'esprit « immonde et lui dit : Esprit sourd et muet, sors du « corps de cet enfant et n'y rentre plus ; je te le com-

« mande. Le démon en sortit aussitôt en jetant de « grands cris, et en agitant l'enfant avec tant de vio- « lence qu'il demeura à terre comme mort. Mais Jésus « le prit par la main, l'aida à se lever, et il le rendit « à ses parents. »

Remarquons, une fois pour toutes, que Notre Seigneur a bien soin de s'informer si on a la foi en lui, avant que d'accorder ce qu'on lui demande : *Creditis quia hoc possum facere vobis*? Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez? (Math., IX, 18). Allez, disait-il aux malades qu'il guérissait, qu'il vous soit fait selon votre foi : *secundum fidem vestram fiat vobis* (S. Math., IX, 29).

C'est pour cela qu'à Nazareth, où il avait passé la plus grande partie de sa vie terrestre, il ne put faire aucun miracle, sinon qu'il guérit un petit nombre de malades en leur imposant les mains, parce qu'on ne croyait pas en sa divinité ni en sa puissance (Marc, VI, 6). On serait porté à croire que l'incrédulité lui lie les mains, et le prive de son pouvoir de faire des miracles et d'opérer des prodiges.

En effet, Dieu ne fait rien pour le salut des hommes sans leur coopération.

La puissance de la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ éclate donc à chaque page de l'Évangile; et on peut dire que le succès des prières que nous lui adressons dépend du degré de la confiance que nous avons en lui.

Saint Marc nous le dit par ces paroles si pleines d'encouragement (XI, 14) : « Ayez la foi en Dieu; je

« vous le dis, en vérité, que quoi que ce soit que vous « demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtien- « drez... N'hésitez pas dans votre cœur, et il vous sera « accordé ce que vous demandez »

Saint Mathieu nous enseigne la même chose, en disant que « si nous avons la foi, rien ne nous sera « impossible... *Nihil impossibile erit vobis* » (XVII, 19).

Et, pour nous faire comprendre sa puissance et les œuvres merveilleuses que nous pouvons accomplir par elle, Notre Seigneur emploie la comparaison d'une montagne qui peut être enlevée de sa base et jetée dans la mer.

Nous ne multiplierons pas ces citations. Toutes les pages de l'Évangile, et les enseignements des Apôtres offrent de pareilles instructions.

Il suffit donc d'être un vrai chrétien et de ne pas chanceler, ni hésiter dans sa foi pour opérer toutes ces merveilles...

Croire!!! Avec cette parole on fait des prodiges, quel que soit d'ailleurs l'état d'abjection dans lequel on est aux yeux des hommes.

De là est venu cet axiome, si profondément chrétien : Il n'y a que la foi qui sauve.

M. Dupont, mort à Tours, en odeur de sainteté, le 18 mars 1876, et connu du monde entier pour sa dévotion envers la Sainte Face de Notre Seigneur, « ne « voulait pas, qu'en priant, pour obtenir même un « miracle, on exprimât un doute, une défiance, une « crainte quelconque. Si la grâce demandée n'était

« pas obtenue, il l'attribuait toujours à l'imperfection de la foi. »

Et Moïse ne fut-il pas exclu de la terre sainte parce qu'il avait eu un sentiment de méfiance en la puissance de Dieu, en frappant le rocher deux fois au lieu d'une parole qu'il devait lui adresser? Saint Pierre lui-même ne commençait-il pas à enfoncer dans la mer, parce qu'il avait douté de la puissance de Jésus? « Pourquoi as-tu douté, lui dit le Maître? » (Mathieu, XIV, 31.)

Les Apôtres, que les Juifs considéraient comme la *balayure du monde*, selon l'expression de saint Paul, prouvaient et justifiaient leur mission toute divine en opérant des choses extraordinaires, et qui bouleversaient toutes les lois de la nature, au point que l'ombre de saint Pierre, passant par les rues, guérissait les malades qui avaient confiance en lui (Actes des Apôtres, V, 15, II, 43).

Ce même pouvoir, nous le disons de nouveau, a été donné par Jésus-Christ à quiconque croirait en lui, sans distinction de personne, ni de positions sociales; sans restriction de temps ni de lieux ; aussi bien aux personnes du monde qu'aux prêtres. Ses promesses sont formelles, et on ne peut élever aucun doute à cet égard.

Cependant on ne peut pas affirmer que les guérisons seront instantanées comme celles que faisaient Notre Seigneur lui-même et ses apôtres; ni comme celles qui ont lieu à Notre-Dame-des-Victoires, à Lourdes, à la Salette, ou dans d'autres sanctuaires

célèbres et vénérés. Là, la Sainte Vierge est invoquée contre la puissance du Démon. Les Fidèles poussent ce cri d'alarme : « *Tu nos ab hoste protege*, ô Marie, protégez-nous contre le mal que nous fait Satan. »

Mais si ces guérisons entrent dans les desseins de la miséricorde divine, elles auront lieu dans un court espace de temps, et d'autant plus court que nous serons plus unis à Dieu par une foi vive, une piété sincère, une vie pure et exempte de fautes graves. Le saint curé d'Ars nous le donne à entendre lorsqu'il affirme que, quand on est serviteur de Dieu, Dieu obéit à son serviteur.

Servons-le donc fidèlement, et notre action sur son cœur sera puissante, et puissante aussi sur l'esprit de maladie.

Il ne faudra pas se décourager, ni perdre confiance, si Dieu met notre foi à l'épreuve en différant, pendant quelque temps, de nous accorder ce que nous lui demandons.

Il y a des esprits qui ne se chassent que par la prière et le jeûne (S. Marc, IX, 28).

Prions donc et jeûnons, si cela nous est possible, et nous serons exaucés.

Pendant quinze cents ans, tous les hommes de foi, prêtres et laïques, ont fait ce que Notre Seigneur a recommandé de faire, et les malades s'en trouvaient bien... *et bene habebunt.*

« Imitons-les donc, et l'esprit malin ne nous tou-« chera pas, *Malignus non tangit eum* » (Ép. S. Jean, v, 19).

CHAPITRE III

PUISSANCE DU SIGNE DE LA CROIX, DU SAINT NOM DE JÉSUS ET DE L'EAU BÉNITE.

Le lecteur remarquera, sans doute, que les signes de croix sont multipliés dans les prières que nous insérons à la fin de ce livre. La raison en est que tous les biens nous viennent de la croix. Les saints de tous les siècles et de tous les pays, se sont toujours servis du signe de la croix pour opérer leurs miracles et guérir les malades; et, comme l'enseigne saint Dorothée, abbé d'Égypte, au IVe siècle : « Le démon perd tout « son pouvoir en présence de la Croix de Jésus-« Christ. »

Voilà pourquoi on lit dans les prières du bréviaire cette invocation adressée à Dieu : « Seigneur, par le « signe de la croix, délivrez-nous de nos ennemis, *Per « signum crucis de inimicis nostris, libera nos, Deus « noster.* » Et encore : « Voici la croix de Jésus-Christ, « fuyez, Parties Adverses, *Ecce crucem Domini, fugite « partes adversæ.* »

Il est donc vrai que le signe de la croix fait avec foi, peut chasser les démons. L'invocation du saint nom de Jésus a la même puissance.

L'histoire ecclésiastique en rapporte un grand nombre d'exemples. Nous en citons quelques-uns qu'on lira avec intérêt. C'est la voix des martyrs et des apologistes que nous entendons :

Saint Justin, philosophe chrétien, martyrisé au IIe siècle, affirme positivement dans le livre VIII des *Antiquités Judaïques*, que « le démon obéit à ceux qui « le chassent en prononçant le saint nom de Jésus, *Illi, per nomen Jesus Christi crucifixi... adjurati, nobis parent.* »

Minutius Félix, orateur latin, au IIe siècle, n'est pas moins explicite. « Vous savez bien, dit-il dans l'*Octa-* « *vius*, que ces démons sont contraints d'avouer ce « qu'ils sont, lorsque, les tourmentant, nous les fai- « sons sortir des corps par ces paroles qui les tortu- « rent, et par ces prières qui les brûlent. »

Saint Cyprien, évêque de Carthage, martyrisé en 258, disait : « qu'il chassait les démons des corps « qu'ils obsédaient, en les adjurant de sortir au nom « de Jésus-Christ, et par la vertu du signe de la croix. »

« Oh, si vous vouliez voir, dit-il, comment les dé- « mons sont tourmentés, torturés par les paroles « saintes et sacrées que nous prononçons, lorsque « nous les adjurons et les chassons par le nom de « Jésus-Christ, des corps qu'ils obsédaient! »

Lactance, célèbre philosophe et apologiste chrétien du IIIe siècle, est aussi positif.

Il dit que les disciples de Jésus-Christ chassent le démon par le nom de leur Maître, et par le signe de

la Passion : « Celui-là saura combien le signe de la « croix est terrible aux démons, qui verra comment, « adjurés par le nom du Christ, ils sortent des corps « qu'ils obsédaient. » Ailleurs, il raconte ce trait historique : il dit que « le démon, consulté par l'empe- « reur Dioclétien, n'avait osé lui répondre en présence « d'un chrétien qui avait fait le signe de la croix. »

Tertullien, l'un des docteurs les plus illustres de l'église de Carthage, au IIIe siècle, portait ce hardi défi aux païens de son temps : « Que l'on amène de- « vant les tribunaux, et à la face de tout le monde, et « non dans un lieu caché, quelqu'un qui soit vérita- « blement possédé du démon, *quem agi dæmone cons-* « *tet* ; qu'un chrétien, quel qu'il soit, le premier venu, « *a quolibet christiano*, commande à cet esprit de par- « ler : cet esprit malheureux avouera qu'il n'est qu'un « démon, et qu'ailleurs il se dit faussement Dieu ; car « il n'osera pas mentir à un chrétien. S'il ne l'avoue « pas aussitôt, répandez sur le lieu même, sans diffé- « rer, sans aucune nouvelle procédure, le sang de ce « chrétien téméraire. » (*Apologétique*, 23.)

Que d'assurance! quelle foi héroïque dans ce défi!

Qui peut croire que Tertullien eût compromis avec tant de légèreté la vie d'un chrétien!

C'est pour cette raison, et inspiré par la même foi, que Bossuet, que nous aimons à citer, dit encore que « forcé par la parole d'un fidèle, le démon dépose son « impudence » et, il ajoute qu'il est fort contre les

lâches et les timides, mais très faible et impuissant contre les courageux.

Une autre fois, Tertullien, s'adressant au proconsul d'Afrique, Scapula, cite les noms propres des possédés délivrés par lui, et il dit qu'ils sont prêts à rendre hommage à la vérité.

« Vos officiers et vos conseillers, même, pourraient « vous en instruire ; le secrétaire de l'un d'eux, le pa- « rent et le fils d'un autre, sans compter un grand « nombre d'hommes de qualité, et de gens du com- « mun qui ont été délivrés par nous, et de la maladie « et du démon. »

Il raconte dans son ouvrage intitulé *des Spectacles*, « qu'une dame romaine alla en bonne santé au théâtre, « et en revint possédée du démon : *Theatrum adiit*, « *et cum dæmonio rediit*, lequel étant conjuré, et repris « d'avoir osé attenter à une matrone chrétienne, ré- « pondit en se défendant : Je l'ai saisie hardiment, et « ne pense pas avoir fait tort à personne. Tout ce que « je trouve sur *mes terres*, m'appartient. *Constanter et* « *justissimè feci, quia in meo eam inveni*. Si je l'eusse « trouvée à l'église, je n'eusse osé l'approcher ; je l'ai « trouvée en *mon assemblée, parmi les danses et les* « *plaisirs*, je l'ai prise comme chose qui était mon « fonds et ma propriété. »

Que d'enseignements dans ces paroles! quel sujet de méditation pour ceux et pour celles qui sont le matin à l'église, et le soir dans les réunions dangereuses!!!

On ne peut ignorer l'influence pernicieuse qu'exerce le théâtre sur toute une catégorie d'enfants du peuple qui s'y introduisent, et en rapportent une effrayante précocité du vice.

Pour un grand nombre, le Théâtre est le vestibule de la prison ; comme pour beaucoup de riches, il est le gouffre où s'engloutissent l'honneur et la fortune.

Je sais bien qu'on dit que le Théâtre est entré dans nos mœurs ; qu'il n'est pas toujours mauvais ; qu'on peut le tolérer... (c'est vrai, — quelquefois) ; qu'il faut y aller pour ne pas se singulariser ; que, d'ailleurs, il ne fait aucune mauvaise impression, ni dans l'esprit, ni sur les sens. Illusion ! ! !

En tous cas, si les sujets représentés ne sont pas toujours mauvais, le lieu est toujours dangereux.

Si nous citions tous les témoignages des païens eux-mêmes, Grecs et Romains, contre le Théâtre, on verrait qu'ils le défendaient, comme une école de vice.

Tertullien dit que le Théâtre est un « lieu infâme, et l'église du Diable ».

« Il dit qu'à Rome aucun acteur n'était admis, ni à « la cour, ni au Sénat, et qu'il était exclu de tous les « honneurs militaires ou civiques.

« Saint Jean Chrysostome l'appelle l'« Impure nour- « riture de Satan. »

« Saint Augustin se demande comment un chrétien « peut prier le matin à l'église, et courir ensuite au « Théâtre pour applaudir à Satan et à ses œuvres. »



Salvien, ce Prêtre célèbre qui vivait à Marseille au IVe siècle dit : « qu'on retourne au Diable, et qu'on « renonce aux promesses de son baptême, quand on « va au Théâtre. »

Du reste, tous les Pères de l'Église, toutes les décisions des Conciles disent qu'un chrétien ayant renoncé, par son baptême, à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, ne doit plus fréquenter le Théâtre, qu'ils appellent de divers noms, tels que : « École du Vice, « — Foyer de Corruption, — Perte de l'Innocence, « — une Mer où la vertu fait souvent naufrage. »

Le Théâtre n'est donc pas une École de moralité, et un innocent plaisir. Ne soyons pas étonnés de la sévérité de l'Église à ce sujet. C'est dans ces lieux, toujours dangereux, que le Démon va chercher de nombreuses victimes, même parmi les personnes qui se croient pieuses, et qui y courent en foule.

Satan a osé attaquer Notre Seignenr lui-même pendant qu'il priait et jeûnait dans le désert. Il lui paraît donc tout naturel de tendre des pièges aux âmes, qui vont « *chez lui* », qui prient mal, et qui ne jeûnent pas.

C'est alors qu'il introduit le péché dans leur âme, et des germes morbides dans leur corps.

Heureux encore quand il ne porte pas lui-même la torche incendiaire dans sa « *propre maison* », pour y faire brûler tous ceux qui se trouvent « *sur ses terres,* « *dans son assemblée, parmi les danses et les plaisirs.* »

On ne le sait que trop, hélas !

Combien de théâtres ont été brûlés, et combien brûleront encore ! ! ! (1)

Ce que je viens de dire, je le sais, est opposé à ce qu'on appelle l'esprit des temps modernes.

Les incrédules, les chrétiens indifférents, vont déverser sur ce sujet leurs sarcasmes, et leurs moqueries.

Plaignons-les, et prions pour eux. Ils sont dans les ténèbres et l'erreur ; nous, nous sommes dans la lumière et la vérité.

Nous avons rappelé plus haut les assauts furieux que Satan a livrés à M. Vianney, ce saint curé d'Ars, qui a illustré le clergé français par sa charité et par ses admirables vertus. Et il ne nous attaquerait pas, nous ? ce n'est pas admissible.

Origène, ce grand docteur de l'Église, et qui tenait la célèbre École d'Alexandrie, au IIIe siècle, assure « que les plus petits, les plus infimes d'entre les chré- « tiens, ont tous cet admirable et infaillible pouvoir « d'expulser les démons de là où ils sont. »

Or, si le plus petit et le plus infime d'entre les chrétiens a cet admirable et infaillible pouvoir, que ne pourra pas un prêtre, qui est un autre Jésus-Christ, *sacerdos alter Christus*, et qui a reçu mission et pouvoir, par sa dignité d'exorciste, d'expulser et de chasser les démons ?

(1) On compte en moyenne que, en Europe, seulement, 30 Théâtres sont réduits en cendres chaque année ; on ne compte pas les victimes.

« Saint Grégoire de Nazianze (ɪvᵉ siècle) s'écrie : « Que de fois cela m'est-il arrivé ! »

En dernier lieu, citons le poète latin chrétien Prudentius, qui vivait au ɪvᵉ siècle, et qui affirme dans son livre de l'*Apothéose contre les Juifs*, « que le dé-« mon est chassé et torturé par le nom de Jésus-« Christ. »

Le signe de la croix a aussi sa force et sa puissance. C'est un fait historique indiscutable : nous vaincrons toujours avec le signe sacré, « *in hoc signo vinces* », comme les grands et vaillants chrétiens des siècles passés.

« Tertullien rapporte que les fidèles détruisaient « par le signe de la croix les maléfices et rendaient « nulles les insultes des Démons ; et il ajoute que, « bien souvent, les mystères des païens étaient ren-« dus impuissants par un signe de croix que faisait « un chrétien confondu dans la foule. »

Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, au ɪvᵉ siècle (373), ce grand docteur qui a triomphé de la fausse doctrinedu prêtre Arius qui niait la divinité de Jésus-Christ, comme l'a fait de nos jours un homme tristement célèbre..., saint Athanase écrivait : « Le signe « de la croix a la vertu de confondre tous les secrets « de la magie, et de réduire à néant ses funestes breu-« vages. Que quelqu'un en fasse l'expérience ; qu'au « milieu des prodiges des Démons, de l'imposture, des « oracles, des prestiges de la magie, il emploie le signe « de la croix ; qu'il invoque le nom du Christ, il verra

« par lui-même avec quelle terreur les Démons s'en-
« fuient à ce signe et à ce nom; comment les oracles
« s'arrêtent; comment la magie et ses philtres perdent
« leur valeur (*De incarnatione verbi*, chap. 48.)

Saint Augustin, mort l'an 430, apporte aussi son témoignage sur la puissance du signe de la Croix; il affirme que de son temps, les infidèles opéraient des merveilles par le signe de la croix : « N'en soyons pas
« étonnés, dit-il, ce sont des étrangers, des gens qui
« ne sont pas entrés dans notre milice ; mais, c'est la
« puissance de notre souverain Roi qui se fait sen-
« tir dans ces occasions. » (*De diversis quæstionibus*, quæst. 89.)

On lit encore le récit de plusieurs miracles opérés par le signe de la croix, et en invoquant le saint nom de Jésus, dans Origène, saint Bazile, saint Jean Chrysostome, saint Cyprien, saint Cyrille, saint Ephrem, saint Jérome, saint Grégoire de Nazianze, et beaucoup d'autres écrivains ecclésiastiques. Ces autorités de la première antiquité; ces miracles rapportés par tant de saints dont le nom est vénéré, même parmi les protestants, rendent très croyable ce que les auteurs des siècles postérieurs écrivent des miracles opérés par le signe de la croix.

Il serait trop long d'en faire le catalogue.

Pénétré de cette croyance, et appuyé sur des témoignages historiques si incontestables, Mgr Gaume a publié un livre intitulé : *Le signe de la croix au XIX*[e] *siècle*, dans lequel il énumère la puissance et

l'efficacité de ce signe divin dans l'ordre temporel, et il dit :

« Le signe de la croix rend la santé et guérit toutes « les maladies; il apaise les tempêtes, éteint le feu, « protège contre les accidents, arrête les flots, fait « rentrer les eaux dans leur lit, éloigne les bêtes fé- « roces, préserve du poison, de la foudre; il purifie « l'air, l'eau, le feu, et il en chasse le démon. »

Enfin, remarquons ces dernières paroles :

« Il fait, des chrétiens, des instruments de prodi- « ges. »

L'historien Fleury nous dit que, dans les premiers siècles, les chrétiens guérissaient les malades, et chassaient les démons, non seulement des hommes, mais des animaux et des lieux qui leur étaient dédiés. Ils priaient, faisaient des signes de croix sur les malades en prononçant le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. « Et, ce nom seul avait tant de force qu'il chas- « sait les démons, étant même prononcé par les « méchants. »

Satan n'est pas plus fort aujourd'hui qu'il ne l'était dans les premiers siècles. J'affirme qu'un malade ayant la foi peut se guérir, ou au moins se soulager considérablement lui-même, en faisant des signes de croix sur son mal, et en le conjurant de disparaître au nom de Jésus-Christ. Je pourrais en citer plusieurs exemples.

Je n'en rapporte qu'un seul :

« Une dame, jeune encore, avait un rhumatisme

« goutteux qui la retenait au lit depuis plusieurs se-
« maines. Un de ses genoux était enflé considérable-
« ment : le moindre mouvement était impossible.

« Connaissant sa foi vive et sa grande piété, je lui
« suggérai la pensée de faire elle-même des signes de
« croix sur son mal en invoquant le Saint Nom de
« Jésus.

« Le soir même, elle se recueillit, pria Dieu, et elle
« commença à faire avec son pouce des signes de croix
« sur l'endroit malade. Elle suivit le conseil que je lui
« avais donné de commander au nom de Notre Sei-
« gneur Jésus Christ, et par la puissance du signe de
« la croix.

« Une minute s'était à peine écoulée qu'elle voyait
« l'enflure diminuer sous les signes de croix qu'elle
« multipliait.

« Étonnée et ravie, elle appela sa sœur qui était
« dans une chambre voisine, et qui fut témoin de cette
« guérison, car c'en était une.

« En effet, le mal avait disparu en quelques minutes,
« et le lendemain elle pouvait marcher sans souffrance
« et sans douleur. »

Donc, pauvres malades, ayez foi et confiance en Dieu; imitez cet exemple, et le Seigneur vous guérira.

Il est donc certain que le signe de la croix, et le nom sacré de Jésus irritent et terrassent les démons qui fuient en tremblant... *contremiscunt*.

On peut le remarquer bien souvent, lorsqu'on fait une

neuvaine pour obtenir la guérison d'un malade. Presque toujours, pendant le cours de cette neuvaine, les souffrances sont plus aiguës, plus intenses, les crises sont plus violentes. On pourrait supposer que les prières sont inutiles, et que le malade va mourir, tant il y a redoublement de douleurs. C'est le démon, Esprit de maladie, qui est tourmenté, torturé, irrité par les prières que l'on adresse au Ciel, et qui le chassent du corps qu'il rendait malade. Sommé de sortir au nom de Jésus-Christ, il fuit; mais, ce n'est qu'en faisant souffrir celui qu'il tourmentait ; et, alors, la guérison a lieu.

On voit aussi, tous les jours, de pauvres moribonds qui résistent aux plus pressantes et aux plus affectueuses exhortations des personnes qui les entourent, et qui les conjurent, au nom de leur salut éternel, de recevoir les secours de la Religion, afin de se réconcilier avec Dieu. On prie, on pleure, on désespère, on croit que ce pauvre malade va mourir dans son impiété, lorsque, soudain, le malade demande un prêtre, et meurt dans les sentiments de la plus grande piété.

A quoi attribuer ce changement si subit ? outre les prières, bien souvent, aussi, à une médaille de la Sainte Vierge, à celle de saint Benoît, à un Crucifix, ou à tout autre objet pieux placé sur le malade, même à son insu. Cet objet bénit met en fuite le démon qui était là, au chevet du mourant, pour s'emparer de son âme.

Pour se soustraire aux influences diaboliques, saint Augustin allait jusqu'à désirer que les chrétiens fussent exorcisés tous les jours.

Et saint Jean Chrysostôme conseillait aux chrétiens de son temps de dire tous les matins, de bouche ou de cœur, ces paroles : « Satan, je te renonce, et je « m'unis à vous, ô mon Seigneur Jésus-Christ! *Abre-* « *nuntio tibi, Satana, et conjungor tibi, Christe.* » C'était dire et s'engager à ne pas faire partie des bandes commandées par Satan, mais à appartenir à la milice de Jésus-Christ.

L'histoire nous rapporte qu'un saint prêtre, nommé Gassner, qui vivait en Allemagne en 1752, guérissait les malades par la prière, le signe de la croix, l'imposition des mains, et surtout par l'invocation du nom sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il affirmait que le tiers des maladies étaient occasionnées par le démon. Des milliers de malades l'entouraient sans cesse. Il était approuvé par le grand pape Benoît XIV, alors régnant.

Il y a environ soixante ans, on parlait beaucoup d'un autre saint prêtre vivant aussi en Allemagne, le prince Hohenlohe, qui guérissaitde la même manière tous les malades qui se présentaient à lui. Il guérissait même ceux qui, de loin, se recommandaient à ses prières, en dirigeant sa pensée vers eux (1).

(1) Il mourut en 1845, évêque de Sardique, aujourd'hui Sophia (Bulgarie). Il jeta un grand éclat par la sainteté de sa vie,

Dans un ouvrage qu'a fait paraître Mgr Gaume, et qui a pour titre : *l'Eau bénite au* XIXe *siècle*, on lit des pages émouvantes sur la puissance et l'efficacité de l'eau bénite pour chasser le démon, panser les plaies et les guérir.

Cette puissance de l'eau bénite a été enseignée dès le berceau du christianisme.

Les constitutions apostoliques rapportent la formule de cette bénédiction, que nous insérons ici :

« *Sanctifica, Domine, hanc aquam, tribue ei juvandi et depellendi morbum, fugandi Dæmones, expellendi insidias.* Seigneur, sanctifiez cette eau ; faites que, par elle, les maladies soient soulagées et disparaissent ; qu'elle mette en fuite le démon et préserve de ses embûches. »

Hincmar, archevêque de Reims, tint un synode le 1er novembre 852, et, dans un des articles, il s'exprime ainsi :

« Tous les dimanches, chaque prêtre, avant la « messe, fera de l'eau bénite, dont on aspergera le « peuple en entrant dans l'église ; et ceux qui voudront, « en emporteront, pour en asperger leurs maisons, « leurs terres, leurs bestiaux, la nourriture des « hommes et des bêtes. »

Il y a de nombreuses preuves historiques de l'efficacité de l'eau bénite pour guérir les malades. Il serait trop long de les rapporter ici.

et par les nombreux miracles que Dieu opéra par son intercession dans l'Europe entière.

Pour résumer, rappelons donc succinctement les effets salutaires que produit cette eau sainte.

Lorsqu'on s'en sert avec foi et piété, elle chasse le démon des lieux qu'il occupe et elle fait cesser les maux qu'il cause ; elle sert à la guérison des maladies ; elle purifie les maisons ou autres lieux où se trouvent les fidèles ; elle écarte les pièges de l'ennemi, qu'elle renverse et terrasse ; elle protège les champs et les récoltes ; elle éloigne tout air pestilentiel et corrompu, et tout ce qui pourrait être nuisible à l'âme et au corps.

Ces effets de l'eau bénite dépendent du degré de foi avec laquelle on en fait usage. Plus cette foi sera vive, et plus tôt nous serons exaucés.

CHAPITRE IV

DE L'IMPOSITION DES MAINS ET DE SA PUISSANCE

Jusqu'à l'établissement du protestantisme, au XVIe siècle, tous les chrétiens, évêques, prêtres et laïques, qui étaient appelés auprès d'un malade, priaient, invoquaient le saint nom de Jésus-Christ, et, quand cela était possible et convenable, ils faisaient des signes de croix et étendaient leurs mains secourables sur les parties du corps qui étaient affectées; et, très souvent, la santé était rendue à ces malades qui avaient la foi. En imposant les mains, ces chrétiens imitaient Notre Seigneur Jésus-Christ, qui fit si souvent cette action pour guérir les malades qui venaient à lui.

Cette action de Notre Seigneur ne doit pas être assimilée à celle que faisaient les sages de l'Inde, les prêtres de l'Égypte et de la Grèce. Les rites de la religion païenne prescrivaient l'extension ou imposition des mains pour guérir les malades; mais ce n'était qu'une action magnétique. Tandis que, chez les chrétiens, c'est une action sainte qui confère aux malades qui ont la foi, un don spirituel qui est la grâce de la santé, *gratia sanitatum*, comme le dit saint Paul aux Corinthiens (I, XII, 9).

L'imposition des mains était pratiquée dans la loi judaïque. Nous voyons le Grand-Prêtre étendre ses mains sur le peuple d'Israël, pour le bénir de la part de Dieu.

Josué ne fut rempli de l'Esprit de sagesse que parce que Moïse imposa ses mains sur lui (Deut., xxxiv, 9).

C'est donc bien véritablement une action sainte dans la religion catholique, et un acte de haute protection. Par cette action, la sainte Église étend ses mains maternelles sur nous ; elle nous couvre comme d'un bouclier. Elle s'empare de nous, corps et âme. Elle nous préserve et nous garantit contre les coups du démon ; elle lui dit : Ne touche pas à cette créature, elle est à moi. Arrière, Satan !

Par cette action, encore, la sainte Église nous bénit et attire sur nos têtes la grâce de Dieu.

C'est par l'imposition des mains, que les Apôtres communiquaient le Saint-Esprit aux chrétiens de leur temps.

C'est par l'imposition des mains et en prononçant le saint nom de Jésus, qu'ils guérissaient les malades. (*Actes des Ap.*, chap. v.)

C'est encore, et toujours, par des impositions de mains répétées et multipliées que, dans le baptême, on chasse le démon.

C'est par l'imposition des mains que les évêques donnent le sacrement de confirmation.

Lorsque les prêtres sont ordonnés et consacrés à Dieu, on leur impose les mains.

La sainte absolution, dans le sacrement de pénitence, est donnée au pécheur, en levant et en étendant la main vers lui.

Dans le sacrement de mariage, on donne la bénédiction nuptiale en étendant la main vers les jeunes époux.

Au sujet de l'Extrême-Onction, nous lisons cette prescription dans l'Épître de Saint-Jacques (chap. v) :

« Si quelqu'un est malade, qu'il fasse appeler les « prêtres de l'Église, afin qu'ils lui imposent les mains « en lui faisant des onctions d'huile en vue du Sei- « gneur ; la prière, unie à la foi, sauvera le malade. »

Et c'est en conséquence de cette prescription que le prêtre, en administrant ce sacrement, prononce ces paroles, la main étendue sur le malade :

« Que toute puissance du démon soit anéantie en « vous, au nom du Père, † du Fils † et du Saint-Es- « prit, † et aussi par l'imposition de nos mains... *Ex-* « *tinguatur in te omnis virtus Diaboli, per impositionem* « *manuum nostrarum.* »

L'Église nous enseigne donc, par ces dernières paroles, que le démon peut occasionner la maladie ; mais, aussi, qu'il peut être chassé par la prière et l'imposition des mains.

C'est à cause de l'efficacité et de la puissance de ce sacrement sur l'esprit du mal, qu'on le recevait tous les jours au IXe siècle, ainsi que le Saint Viatique, lorsqu'on était dangereusement malade. L'historien Fleury nous le dit, en nous parlant de l'évêque saint

Rambert, mort le 11 juin 888. Il ajoute que c'était l'usage en ce temps-là.

Les saintes veuves de la primitive Église étaient élevées à la dignité de Diaconesses par l'imposition des mains : *Suscipientes manus impositionem.* (Concile de Chalcédoine, 451.)

Il n'y a donc presqu'aucune cérémonie du culte catholique sans l'imposition des mains. Elle est un signe de protection et d'amour de la part de Dieu.

Un mourant bénissant sa famille, étend et pose sa main défaillante sur la tête de ceux qu'il va quitter. C'est une action instinctive et qui réside dans la nature.

Le Révérend Père Valuy, de la Compagnie de Jésus, dans son admirable livre intitulé : *Le Directoire du Prêtre*, recommande d'apprendre aux parents à présenter leurs enfants au curé, au prêtre, quand il passe, afin qu'il puisse les bénir, les toucher, et « leur imposer les mains. »

Ainsi faisait le divin Maître. On lui présentait les petits enfants, afin qu'il les touchât. (S. Luc, XVIII, 15.)

Ne devrait-on pas toujours appeler un prêtre auprès d'un enfant malade, même pour celui qui est au berceau? Ne serait-ce que pour lui communiquer la grâce de la santé, *gratia sanitatum*, alors même que la maladie ne serait pas occasionnée par le démon? L'expérience prouve que, souvent, une prière, une bénédiction, un signe de croix, une imposition de mains guérit ces chers petits malades, car le démon attaque

aussi bien l'innocent que le coupable ; et la preuve nous en est donnée par saint Augustin, qui nous parle « des mille insultes que le démon fait endurer à de « petits enfants baptisés et innocents. » (*Cité de Dieu*, liv. XXII.) Quelles sont ces insultes, si ce n'est cette série de maladies qui assiègent l'enfance?

Dans la catholique Irlande existe, depuis un temps immémorial, l'usage d'aller chez le prêtre se faire imposer les mains, et toucher par des signes de croix, lorsqu'on est souffrant. C'est un vestige de l'ancienne foi. Les infirmes et les malades trouvent leur soulagement, et, souvent aussi, leur guérison, dans l'imposition des mains, dans des signes de croix accompagnés de prières mentales ou orales.

Dans nos campagnes, nous trouvons encore cette coutume dans l'expression restée populaire : « Faire toucher un malade. » C'est-à-dire, étendre la main sur lui, réciter des prières, et faire des signes de croix sur son mal.

« Je te touche, disait-on autrefois, que Dieu te guérisse. »

Et Ambroise Paré, ce célèbre chirurgien, au XVIe siècle (1517-1590), disait aussi cette parole : « Je le pansai, Dieu le guérit. »

Malheureusement, de nos jours, beaucoup de prêtres considèrent, bien à tort, comme une superstition, cette action que Notre Seigneur Jésus-Christ a faite si souvent, et a recommandé à ses apôtres et à ses disciples de pratiquer ; non seulement ils s'en ab-

stiennent, mais encore ils la défendent. D'où il arrive, qu'au lieu d'avoir recours à leur saint ministère, on s'adresse à des personnes qui manquent presque toujours d'une foi éclairée, et d'une vraie piété.

Ce sont là ces chrétiens infimes et abjects aux yeux du monde dont parle Origène ; mais, néanmoins, supérieurs aux Juifs, et redoutables aux démons à cause de leur foi, quelle qu'elle soit ; à cause de leur glorieux titre de chrétien, et des signes de croix dont ils se servent en récitant, sur les malades, leurs naïves prières.

Si les Juifs, même ceux qui n'étaient pas pour Jésus-Christ, chassaient, en son nom, les démons des corps, guérissaient les malades par l'imposition des mains (S. Mathieu, chap. VII, v. 22), pourquoi donc les chrétiens, même les plus humbles, n'auraient-ils pas le même pouvoir, puisque le démon les redoute, comme le dit Bossuet ?

Mais, surtout, si les prêtres, qui sont d'autres Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus,* et par conséquent les plus hautes personnalités de la terre, se rappelaient la puissance et la sainteté de leurs mains consacrées, ils feraient tant de merveilles que, bientôt, la foi renaîtrait dans les âmes et amènerait une réaction religieuse. On croirait, alors, au surnaturel ; les faits auraient plus de logique et d'éloquence que les plus sublimes écrits et les plus magnifiques discours.

Quel que soit d'ailleurs son rang dans la hiérarchie de l'Église, le Prêtre est la permanence de Jésus-

Christ ici-bas, quand bien même il ne serait qu'un humble desservant du dernier hameau.

Il a reçu la mission et le pouvoir de chasser le Démon par la dignité d'Exorciste, dont il est investi; ne pourra-t-il pas guérir les malades obsédés?

La visite d'un Prêtre porte toujours bonheur ; elle est très estimée, désirée, recherchée par les familles vraiment chrétiennes pour lesquelles il est le : *Saint de Dieu.* (S. Luc, IV, 34.)

Le Démon tremble et fuit devant le saint nom de Jésus ; il tremble et fuit aussi devant les Ministres de Dieu.

Mes bien-aimés confrères ont dû le remarquer dans le cours de leur saint ministère : Dieu peut permettre qu'une vertu curative sorte de ses Prêtres comme elle sortait de Jésus lui-même S. (Luc, VI, 19), *virtus de illo exibat.*

O vous tous, qui que vous soyez; vous que Jésus aime comme il aimait Lazare malade; vous que Satan accable de maux, de chagrins et d'infirmités, allez donc vous montrer aux Prêtres, comme, autrefois, Notre Seigneur l'ordonna aux lépreux, *ostendite vos sacerdotibus* (S. Luc, XVII, 11), et si vous avez une foi vive et ardente, ils vous délivreront, et ils vous guériront.

Si vous ne pouvez pas aller vers eux, appelez-les, et ils vous répondront comme Jésus-Christ le faisait pendant sa vie mortelle : *Je viendrai, et je le guérirai, ego veniam et curabo eum* (S. Mathieu, VIII, 7).

Prêtres de Jésus-Christ, vénérés confrères, oserai-je

vous dire : Usez donc de cette puissance pour la gloire de Dieu, et pour le soulagement de tous ceux qui souffrent. Vos mains sacerdotales, mains saintes et vénérables, puisqu'elles sont imprégnées de divinité par l'honneur qu'elles ont de toucher tous les matins, au saint sacrifice de la messe, Notre Seigneur Jésus-Christ en personne ; vos mains, dis-je, seront toutes puissantes lorsque vous les imposerez sur les malades ; elles seront comme les mains de Jésus-Christ lui-même, comme le doigt de Dieu, *digitus Dei.* Il sortira d'elles, comme autrefois de celles du Sauveur, une vertu qui guérira tous ceux qui sont *oppressés* par le Démon, *oppressos a Diabolo.* (Marc, III, 10. — Luc, VI, 19.)

A l'œuvre donc !

Il y a plus de 50.000 prêtres en France, et des millions de vrais fidèles. Nous sommes une armée formidable et invincible ; nous ne pouvons pas être vaincus par le démon, parce que tous les avantages sont de notre côté. Lorsque Jésus-Christ était sur la terre, la foi en lui était si vive et si ardente que tous ceux qui avaient besoin d'être secourus, se précipitaient sur lui afin de toucher le bord de sa robe, et ils étaient guéris. (S. Marc, VI, 56.)

Allons donc vers lui dans la personne de son Prêtre, et nous serons guéris de nos infirmités spirituelles et corporelles.

Le marquis de Mirville assure, dans son *Livre sur les Esprits*, que le démon a peur et fuit devant une

pointe acérée : qui sait s'il n'a pas peur aussi de ce contact humain-chrétien : l'imposition des mains, celles du prêtre surtout ?

Si Jésus-Christ, la vérité même, qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper, n'avait pas attaché une si grande importance à cette action, est-ce qu'il l'aurait lui-même pratiquée, enseignée et conseillée ? C'est à cause de cet enseignement du Sauveur que des évêques des premiers siècles, réunis dans le Concile de Milève tenu l'an 416, veulent que l'imposition des mains soit faite par tout le monde dans l'Église : *Manuum impositiones ab omnibus celebrentur in Ecclesiâ.*

Bien souvent, les saints et les hommes de foi priaient et imposaient leurs mains pendant *plusieurs jours de suite*, sur les malades qui leur étaient présentés. L'histoire nous en rapporte de nombreux exemples.

Jésus-Christ lui-même imposa ses mains divines à deux reprises différentes sur un aveugle pour lui rendre la vue. (S. Marc, VIII, 22.)

On lit dans la vie de saint Augustin (354-430), qu'il se rendait sans délai auprès des malades qui le faisaient appeler, afin qu'il leur imposât les mains : *Cumque ab ægrotantibus peteretur, ut ipsis manus imponeret, ad eos, sine morâ, pergebat.* Et lorsqu'il fut malade lui-même, on lui amena un infirme qu'il guérit par l'imposition de sa main : « *ægrum ad se adductum, æger ipse, manus impositione sanavit* ». Carle Vanloo (1705-1765) a reproduit ce sujet dans un magnifique tableau

qui se trouve dans le chœur de Notre-Dame des Victoires, à Paris.

Saint Fiacre (670), ce saint si connu et si populaire, avait une telle réputation de sainteté, que de toutes parts, on lui amenait des malades qu'il rendait à la santé par la seule imposition de sa main.

On lui demandait surtout la guérison des ulcères : *Cum, autem, virtutum ejus fama longe diffunderetur, undequaque ad eum adducebantur infirmi quod sola manus impositione sanitati restituebat.*

Saint Germain d'Auxerre (IVe siècle) guérit, par l'imposition des mains, un jeune gentilhomme nommé Elipius, qui était gravement malade.

Le roi Childebert était malade ; les médecins ne conservaient aucun espoir de le guérir ; saint Germain, évêque de Paris (VIe siècle), lui imposa les mains, et il se trouva tout à coup guéri. Childebert rapporte lui-même le miracle dans les lettres patentes par lesquelles il donne, en reconnaissance, à l'Église de Paris, et à l'évêque Germain, la terre de Celles où il avait recouvré la santé d'une manière surnaturelle (Godescard, et Bréviaire romain).

Et de nos jours, presque, le saint curé d'Ars n'agissait pas autrement; il priait en imposant les mains sur les malades qui avaient recours à lui, et nous savons qu'il les guérissait presque toujours.

L'un des historiens de Pie IX (Villefranche, 6e édition, page 431), nous dit qu'un jour ce grand Pape se rendit à un hôpital. Parmi les malades, on lui en

signala dix dont l'état semblait désespéré. Un jeune Canadien, entre autres, agonisait. Il n'y avait plus que le prêtre à son chevet. Le Pape s'approcha de ces malades, leur imposa les mains, les toucha, pria, et ils guérirent tous.

Pie IX a agi en cette circonstance comme agirent tous les saints, pendant de si longs siècles.

Malgré notre profonde indignité, n'hésitons jamais à invoquer Dieu pour qu'il guérisse les malades par nos prières. Dieu se sert souvent des instruments les plus faibles et les plus humbles pour opérer des guérisons vraiment extraordinaires.

Concluons en disant que si Jésus-Christ n'avait pas voulu qu'on fît l'imposition des mains sur les malades, il n'aurait pas donné ce pouvoir à tous ceux qui croient en lui.

Résumé.

De nos jours, on ne connaît plus guère, pour rendre la santé aux malades, que les moyens naturels. Ils sont enseignés, il est vrai, par Dieu lui-même, dans l'art médical dont il est l'auteur, puisque les saints Livres nous disent « qu'il a tiré de la terre les remèdes « de la médecine, *altissimus creavit de terra medicinam* » (Eccl., 38). Mais lorsque la médecine est impuis-

sante et inefficace pour guérir les maladies naturelles, n'est-ce pas, alors, que nous devons avoir recours à Dieu seul ?

Asa, roi de Juda, étant malade, fut blâmé parce qu'il ne mettait sa confiance que dans les remèdes qu'il employait, et non en Dieu (Eccl., 38).

Il fut un temps où il y avait des thaumaturges, des faiseurs de grandes choses, sur la terre. Ils avaient le don de guérir les malades, « *gratia curationum* » (I Cor., XII-28). On allait vers eux, comme autrefois, vers le Sauveur lui-même. Mais, aujourd'hui, ces saints sont-ils dans le monde, ou cachés dans la solitude du cloître? Que Dieu nous les fasse donc connaître, et qu'ils opèrent des merveilles en son nom ! car nous voulons croire qu'il y a encore des hommes de miracles ; des âmes pénitentes, mortifiées, détachées de tout, ne vivant que pour Dieu seul, et, par conséquent, bien puissantes sur son cœur. Les saints sont la richesse de l'Église. Le nombre en a toujours été considérable. Éclatante ou cachée dans l'ombre, la sainteté, aujourd'hui, n'est pas plus rare qu'autrefois. La sainte Église n'est pas moins riche.

Et, si on n'entend plus dire que tel Saint, tel Prêtre, tel Évêque guérit les malades, par un simple signe de croix, c'est parce que la foi est affaiblie parmi nous. Elle est raisonneuse, pleine de doutes et d'hésitations ; on demande des comptes et des explications à Dieu, au lieu d'abaisser notre pauvre et chétive raison devant sa sagesse infinie. Peut-on être exaucé dans ses

prières avec de pareilles dispositions? C'est donc à cause de notre incrédulité que nous n'obtenons aucune grâce de Dieu.

On dira peut-être que les miracles ne sont plus nécessaires, comme dans les premiers siècles de l'Église.

Qui le sait?

D'abord, est-ce un miracle proprement dit de chasser l'esprit de maladie du corps d'un chrétien? Et, quand bien même c'en serait un, Dieu n'a pas dit qu'il n'en ferait plus. Pourquoi les aurait-il semés à profusion pendant une si longue période de temps; et pourquoi, aussi, changerait-il de système pour attirer les âmes à lui, surtout lorsqu'il annonce que ses disciples feront de plus grandes choses que Lui : *majora*? Quelles seraient donc ces grandes choses en dehors des guérisons qu'il multipliait sous ses pas? Il est passé le temps où on disait : « Défense à Dieu de faire « miracle en ce lieu. »

Notre siècle affolé d'orgueil, courant, haletant, éperdu, après toutes les inanités et les vaines jouissances de la terre; notre siècle, sceptique, railleur, dévoré par l'athéisme et le sensualisme, n'a donc plus besoin d'être attiré à Dieu par les œuvres surnaturelles de ses saints? Dieu l'aurait-il abandonné à son sens réprouvé, à ses passions d'ignominies et à ses immondes plaisirs, comme le dit saint Paul?... *Tradidit eos in reprobum sensum... in immunditiam, in passiones ignominiæ* (Ire Ép. Rom., chap. I). Nous ne le croyons

pas; Dieu nous donne tous les jours trop de marques de sa bonté.

Les fidèles devraient donc demander la bénédiction du prêtre dans leur maladie, alors même qu'elle n'offre aucun caractère de gravité, dans la crainte qu'elle soit occasionnée par le Démon. Je dis : *bénédiction et une prière*, et non une visite banale, et de simple politesse (1).

Le corps du chrétien appartient à Dieu : il est son temple; il est sanctifié par le saint baptême, et par la réception des autres sacrements; ses membres sont les membres de Jésus-Christ... et, quand ce corps, brisé par la souffrance, est étendu sur un lit de douleur, il ne pourrait pas être soulagé, guéri, même, par la prière? Nous sommes convaincu du contraire. Saint Grégoire, thaumaturge (IIIe siècle), enseigne qu'il est plus facile de guérir les corps que les âmes.

L'Église bénit des linges et des vêtements qui doivent servir, soit à revêtir le malade, soit à panser ses plaies; que sera-ce donc si le prêtre bénit le malade lui-même, et prie sur lui?

L'Église a encore des prières pour bénir la terre, les champs, afin de les purger des insectes et des bêtes qui dévorent les récoltes. Elle en a pour bénir les vignes, le vin, le sel, les œufs, une fontaine, un puits, une maison, un lit, une étable, une écurie et les animaux qu'elle renferme ; — un navire, un chemin

(1) Voir la prière n° 18, page 93.

de fer, et beaucoup d'autres choses encore. Il y en a, même, une pour détourner et éloigner les orages, la grêle, l'esprit des tempêtes, *spiritus procellarum*... et nous ne pourrions pas détourner, éloigner et chasser l'esprit de maladie du corps d'un chrétien?

Hommes de peu de foi que nous sommes !

Un jour, notre Seigneur Jésus-Christ était sur le lac de Tibériade. Une furieuse tempête s'éleva, et la barque qu'il montait était sur le point de s'engloutir dans les flots. Réveillé de son sommeil mystérieux par saint Pierre, Jésus se leva, et il commanda aux esprits de l'air et aux esprits de l'eau qui occasionnaient cette tempête, et le calme se fit. Il dit et l'esprit des tempêtes s'apaisa : *dixit, et stetit spiritus procellæ* (Ps. 106).

Une autre fois, Jésus-Christ commanda à la fièvre de quitter la belle-mère de saint-Pierre, *imperavit febri*; il personnifie la fièvre; il lui parle, il lui commande, et la fièvre obéit.

Agissons comme le Maître; imitons-le; parlons à la maladie et à l'Esprit qui la fait naître; commandons-lui de sortir des corps au nom de Jésus. Il nous obéira, et le malade sera guéri.

Nous le disons encore : Notre Seigneur Jésus-Christ a donné à *tous* ce pouvoir; et, si nous avons la foi vive qu'il recommande, il exaucera nos prières.

Les personnes peu éclairées diront, peut-être, que ce petit livre enseigne la superstition : laissez dire, et agissez.

Nous croyons que ces pages sont irréfutables parce qu'elles sont basées sur l'Évangile, ce Livre divin qu'on ne lit pas assez; et, aussi, sur l'exemple de tous les Saints. Il n'y a donc aucune superstition dans leur application, puisque, au contraire, elles ont pour but de combattre notre ennemi.

A toutes les époques du christianisme, la sainte Église a encouragé la prière, et tous les autres moyens pour détruire la pernicieuse influence de Satan sur les hommes et sur les choses.

C'est ainsi qu'en Italie, au xve siècle, saint Bernardin de Sienne conseillait aux chrétiens de son temps d'inscrire le saint nom de Jésus sur un parchemin, une médaille, une espèce d'Agnus-Dei en cire, ou autre matière forte et offrant de la résistance, et de le porter sur soi pour être délivré de la maladie, ou autres malheurs occasionnés par les mauvais esprits. Le pape Martin V encourageait ce pieux usage.

Tout le monde sait, peut-être, que la fête de saint Jean-Baptiste est d'obligation à Rome.

La veille, après les premières vêpres, le Cardinal-Archiprêtre de la basilique bénit, dans la sacristie de Saint-Jean de Latran, des clous de girofle que les malades ont la pieuse habitude de porter sur la poitrine, dans un sachet, en forme de scapulaire, pour obtenir une plus prompte guérison.

Dira-t-on que ces pieux usages sont entachés de superstition? Non, sans doute; et il est évident qu'une prière faite sur un malade doit avoir au moins au-

tant d'efficacité pour guérir que ces pieux objets.

On objectera, peut être, que l'Église seule est dépositaire de la puissance de Jésus-Christ, et que, seule aussi, elle peut déléguer un de ses ministres pour exorciser celui qui est possédé par le démon.

Cette vérité est incontestable, puisque, même, un concile de Laodicée défend à ceux qui ne sont pas ordonnés par l'évêque de faire aucun exorcisme.

Et la discipline actuelle de l'Église ne permet pas aux exorcistes eux-mêmes, d'exercer leur pouvoir sans la permission de l'évêque.

Mais l'Église ne défend pas de chercher, par la prière et une foi vive, à se soustraire à la malice et à l'obsession de cet ennemi de l'homme et à le chasser de là où il est.

Elle nous y engage même : « Résistez au démon, « et il fuira loin de vous, » dit l'apôtre saint Jacques (IV, 27).

Et, avec lui, saint Pierre nous dit : « Veillez, car « votre adversaire, le diable, tourne autour de vous « comme un lion rugissant, cherchant une proie à « dévorer. Résistez-lui, et soyez forts et vaillants dans la foi. » (I S. Pierre, chap. 5, 8, 9).

L'apôtre saint Paul ajoute : « Prenez garde à vous; « prenez garde que vous ne soyez trompés par Satan, « car nous n'ignorons pas ses pensées. » (II Cor., 2, 11).

Comment donc lui résister, sinon par la prière?

D'ailleurs, les maladies de l'âme ou du corps, occasionnées par lui, ne constituent pas la possession pro-

prement dite, mais l'obsession. Les possessions sont rares, me disait un saint religieux, mais les obsessions sont fréquentes.

Si nos prières, qui ne sont que le développement de ces grandes paroles : *Vade, retro, satana!* Va-t-en, arrière, Satan! et non des exorcismes, sont inefficaces, ayons recours à l'Eglise et aux moyens dont elle dispose, si nous le voulons.

Le monde chrétien est rempli de livres de prières qui ont pour but de guérir les maladies de l'âme, toujours occasionnées par le démon, et il n'y en a *pas un seul* qui renferme des prières pour guérir les maladies du corps que cet esprit mauvais fait naître également. Voilà pourquoi nous avons écrit celui-ci, uniquement pour ceux qui ont la foi, car il n'y a que la foi qui sauve.

Puisse-t-il leur faire du bien!

Les chrétiens des premiers siècles livraient bataille tous les jours à Satan ; et cet ennemi de l'homme et de tout bien était toujours vaincu. Recommençons et continuons la lutte ; armons-nous de la prière et du bouclier de la foi ; soyons terribles pour Satan, comme le conseillait saint Jean Chrysostôme au peuple d'Antioche, « *facti diabolo terribiles* » (6e homélie) et, à notre tour, nous serons vainqueurs.

« Va donc, mon petit livre, accomplis ta sainte mis-
« sion. Pénètre partout, dans les palais et les chau-
« mières, chez les savants et les ignorants. Sois entre
« les mains du riche, du pauvre, des maîtres, des ser-

« viteurs et des ouvriers. Que, par toi, l'esprit mauvais « soit mis en fuite ; que les plaies et les maladies du « corps soient guéries.

« Porte la joie dans les âmes, l'espérance et les con- « solations dans toutes les familles chrétiennes, et « affermis-les dans la foi en Notre Seigneur Jésus- « Christ. »

Ainsi soit-il.

Avis important.

Avant d'imposer les mains, de faire des signes de croix et de prier sur le malade, il faut se recueillir, demander à Dieu, intérieurement, pardon de ses péchés, le prier d'exaucer la prière qu'on va lui adresser. Il faut, aussi, faire recueillir le malade, si cela est possible ; exciter dans son âme la foi, la confiance, le repentir de ses fautes, et l'engager à vivre chrétiennement, s'il veut se rendre digne d'obtenir sa guérison.

Si on a des reliques d'un saint, un crucifix, ou une médaille, on pourra les placer sur le mal pendant la prière.

On devra dire la prière, imposer les mains et faire le signe de la croix sur le mal, jusqu'à ce que la guérison soit obtenue. Dieu, dit saint Augustin, veut être importuné : *Deus vult importuniri.*

On pourra faire telles prières que l'on voudra, soit mentales, soit verbales. Cependant, nous avons cru devoir en suggérer, et en offrir quelques-unes très courtes, très simples, pour aider les personnes, surtout celles de la campagne, qui n'ont pas l'habitude de prier. Nous insérons même, presque textuellement, plusieurs prières qui se disent et se récitent partout. Ces prières sont d'une autre époque et nous rappellent les anciennes formules populaires (1).

Nous ajoutons que les paroles de ces prières, comme aussi les prières elles-mêmes, n'ont aucune vertu, ni naturelle, ni surnaturelle pour produire les guérisons que l'on demande à Dieu.

Croire le contraire serait une superstition, et une religion fausse et mal entendue.

Le lecteur remarquera que dans les prières, nous parlons au mal, c'est-à-dire au Démon qui l'occasionne et le fait naître.

Nous lui commandons avec une grande autorité de sortir du corps qu'il affecte et rend malade.

Nous imitons en cela Notre Seigneur qui, en plusieurs circonstances, commanda à la maladie, et, notamment, lorsqu'il ordonna à la fièvre de sortir du corps de la belle-mère de saint Pierre.

(1) Elles sont extraites, en grande partie et quant au sens, d'un ouvrage intitulé : *Les Saints Patrons des Corporations et Protecteurs invoqués dans les maladies*, par Louis du Broc de Segange, publié par Louis Morel, chanoine de Moulins.

Nous imitons encore la sainte Église, qui, dans les exorcismes du baptême, commande impérieusement au Démon de sortir du corps et de l'âme de l'enfant qu'on baptise.

C'est à leur exemple, et aussi à l'exemple de tous les saints que nous prenons le ton impératif, et que nous disons au mal, quel qu'il soit :

« Sors, fuis et quitte ce corps que tu rends malade. Je te le commande et te l'ordonne au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

N° 1. — *Prière pour arrêter les pertes et les crachements de sang; soit qu'ils proviennent de plaies, de blessures intérieures ou extérieures, soit qu'ils viennent d'ailleurs.*

Seigneur Jésus, à peine entré dans le monde, vous avez répandu votre sang, dans la circoncision, pour le salut des hommes; au jardin de l'agonie, vous avez sué le sang; dans la salle du prétoire, les bourreaux l'ont fait jaillir sous leurs coups; la couronne d'épines a ensanglanté votre tête; sur la croix vous avez épuisé vos veines, et donné jusqu'à la dernière goutte pour notre rédemption.

Au nom de cette effusion de votre sang divin que vous avez répandu pour notre salut, commandez que celui qui est dans les veines de votre créature ici présente, s'arrête et cesse de couler; que les plaies se ferment et se cicatrisent en votre nom, et que la santé lui soit rendue.

Au nom du Père ✝, et du Fils ✝ et du Saint-Esprit ✝, et aussi par la puissance du signe de la croix ✝.

Ainsi soit-il.

On invoque sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge, morte l'an 736. Son culte y est en grand hon-

neur ; on l'invoque aussi contre les blessures graves, les ulcères ; contre les maladies des enfants ; contre les maux de tête ; les maladies des yeux, la mort subite, la possession du démon.

N° 2. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de la goutte, des rhumatismes, de la paralysie, des entorses, des foulures et autres maux de jambes.*

Mon Dieu ! quand je pense que vos pieds divins se sont fatigués pour prêcher votre saint Évangile, et pour courir après les pécheurs, afin de les convertir, je ne puis que vous aimer, vous adorer et vous bénir.

En souvenir de vos divins voyages, au nom des fatigues que vous avez endurées, en parcourant la terre sainte, daignez, ô mon Dieu ! du haut du Ciel, étendre vos divines mains, sur votre créature malade ; autrefois, vous guérissiez les boiteux, les paralytiques, et tous ceux qui avaient perdu l'usage de leurs membres ; guérissez-la, et dites-lui ces paroles que vous avez prononcées si souvent : « Que votre foi soit

récompensée ; soyez délivrée de toute infirmité ; levez-vous et marchez. »

Faites le signe de la croix sur le mal, et dites : Mal, quel que soit ton principe et ta nature, retire-toi, je te le commande au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

On invoque saint Maximin, évêque de Besançon, mort l'an 291. On lui demande surtout la guérison de la goutte, des maux de jambes. Une chapelle lui est dédiée dans la forêt de Foucheraus, près Besançon.

N° 3. — *Prière d'une femme pour obtenir de Dieu un heureux accouchement.*

La femme qui est sur le point de devenir mère, doit lire elle-même, ou se faire lire cette prière à laquelle elle s'unira lorsque viendront les douleurs de l'enfantement.

Sainte Élisabeth, qui avez mis au monde saint Jean-

Baptiste ; Sainte Anne, qui avez enfanté la Très-Sainte Vierge ; Sainte-Vierge Marie, vous qui êtes la Mère du divin Sauveur, priez pour moi, et pour l'enfant que je vais bientôt mettre au monde, soulagez-moi, et assistez-moi dans les douleurs si déchirantes de l'en fantement.

Enfant, qui es encore dans le sein de ta mère, Jésus-Christ t'appelle ; la sainte Église te réclame : viens recevoir le Saint-Esprit dans le baptême : viens purifier ton âme par l'eau sainte qui efface le péché originel, et qui fait enfant de Dieu et de l'Église.

Viens, et entre dans le monde au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit.

Ainsi-soit-il.

Nº 4. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de toutes les maladies des enfants : convulsions, croup, angine, méningite, coqueluche, etc.*

O doux Jésus, qui avez si tendrement aimé les enfants ; qui vous plaisiez à les bénir et à les embrasser ; vous qui avez dit que celui qui croira en vous et sera

baptisé, pourra, en votre nom, et par sa divine vertu, chasser le démon et guérir les malades en leur imposant les mains ; ayez pitié de nous qui avons recours à vous ; ayez aussi pitié de l'enfant innocent sur lequel j'impose les mains, en votre nom, et guérissez-le de la maladie qui l'afflige et le tourmente.

Mal, qui que tu sois, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, sors de cet enfant, je te l'ordonne, et te le commande, au nom du Père †, du Fils †, du Saint-Esprit et par la toute puissance de ce signe de croix †.

Un grand nombre de saints et de saintes sont invoqués contre les maladies des enfants (1).

Nous citons seulement : Saint Jean-Baptiste, Sainte Clotilde, reine de France, morte l'an 545 ; Saint Eustache, abbé, mort l'an 1211.

N° 5. — *Prière pour obtenir de Dieu, par l'intercession de saint Marcoul, la guérison des scrofuleux.*

Saint Marcoul, vous qui guérissiez les scrofuleux

(1) 114 environ (du Broc de Segange). Voir la prière, n° 22.

pendant votre vie; vous qui, par la grâce de Dieu, avez communiqué à nos Rois très chrétiens le pouvoir de guérir, par un simple attouchement, cette maladie, le jour de leur sacre dans la ville de Reims, lorsqu'ils disaient ces paroles : « Le roi te touche; que Dieu te guérisse » ;

Je vous en supplie, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et par les mérites de sa sainte Mère, obtenez la guérison de... (dire le nom de la personne), fermez et cicatrisez ses plaies ; purifiez son sang ; et faites que désormais l'esprit de maladie n'ait aucune action sur son corps.

Je vous demande cette grâce au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

On peut laver les plaies avec de l'eau bénite.

Saint Marcoul est né à Bayeux; il était abbé du monastère de Nanteuil, près Coutances, où il est mort le 1er mai 558. On l'invoque *partout* pour la guérison des écrouelles, ou scrofules. Ce mal était appelé *Morbus Regius*, ou maladie royale, c'est-à-dire, guérie par le Roi.

A Blois, dans l'église Saint-Nicolas, un pèlerinage a lieu en son honneur, le 1er mai. Des guérisons s'y opèrent.

———

N° 6. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de l'épilepsie.*

Mon Dieu ! vous voyez combien est grande l'affliction de votre créature, sujette à cette affreuse et cruelle maladie ; vous savez les angoisses de son cœur et les appréhensions continuelles dans lesquelles elle vit. Comme autrefois l'enfant de l'Évangile que vous avez guéri, elle craint de tomber dans l'eau, dans le feu, ou dans d'autres périls, lorsqu'elle est attaquée par ce mal. Mon Dieu ! je vous en conjure, guérissez cette pauvre créature ; chassez de son corps ce mal si funeste à sa santé et à sa tranquillité. Je vous demande cette grâce, ô Seigneur Jésus ! au nom de votre grande bonté pour tous ceux qui vous prient et vous invoquent avec foi.

Mal, quel que soit ton principe, ou ta nature, je t'ordonne de quitter le corps de cette personne, et de n'y jamais rentrer ; je te le défends en ma qualité de chrétien, quoiqu'indigne et pécheur. Au nom du Père †, du Fils †, du Saint-Esprit †, et par la vertu de ce signe de croix †.

Ainsi soit-il.

Dans le Poitou, où elle vivait au VIe siècle, sainte Nomadie est invoquée contre l'épilepsie.

On invoque aussi saint Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople (IV[e] et V[e] siècles).

Dans l'ouvrage de Du Broc de Segange, on trouve le nom de 37 saints ou saintes invoqués contre l'épilepsie.

N° 7. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des maux de dents, du scorbut et des maladies de la bouche.*

Sainte Vierge et Immaculée Mère de Dieu, qui daignez prendre en pitié tous les affligés : vous qui êtes appelée la santé des infirmes, le secours des chrétiens et qui n'avez jamais repoussé personne. Et vous, sainte Apolline, qui avez été martyrisée pour notre Seigneur Jésus-Christ, et qui, avant que d'être brûlée par le feu qui consuma votre corps, avez reçu, à l'exemple de notre divin Maître, tant de coups sur votre visage, que vos mâchoires furent brisées ; vous, à qui on a arraché toutes les dents, l'une après l'autre, afin de vous faire souffrir davantage, obtenez de

Dieu la guérison de cette personne malade. Que sa foi soit récompensée et que son mal disparaisse.

Au nom du Père ✝, du Fils ✝ et du Saint-Esprit ✝.

Le Père de Giry dit que sainte Apolline est invoquée pour tous les maux de dents et les maux de tête. Elle a été martyrisée l'an 249.

On invoque aussi saint Blaise (prière n° 22) et sainte Élisabeth de Hongrie (XIIIe siècle)

N° 8. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de la surdité.*

Seigneur Jésus, votre puissance n'a pas de bornes, puisque vous êtes Dieu. Je viens implorer votre assistance afin que vous chassiez l'esprit de surdité qui afflige votre créature ici présente. Privée du sens de l'ouïe, ne pouvant entendre ni votre parole, ni celle des hommes, commandez à ses oreilles, comme autrefois vous l'avez fait lorsque vous étiez sur la terre.

Guérissez cette pauvre créature sortie de vos mains, et rendez-lui l'usage de l'ouïe. Répétez en sa faveur

cette grande et puissante parole : « Ouvrez-vous », et elle sera guérie.

Esprit de surdité, sors de ces oreilles par la puissance de ce signe de croix †, et au nom du Père †, du Fils † et du Saint Esprit †.

Que Dieu récompense votre foi et qu'il vous guérisse †.

Ainsi soit-il.

On invoque Saint Ouen, archevêque de Rouen, mort l'an 683.

Sainte Rite de Cascia (Italie), morte l'an 1456, est aussi invoquée contre la surdité, et surtout pour les choses réputées *impossibles*. Elle était religieuse Augustine.

N° 9. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de l'hydropisie, de l'anémie, des dartres ou autres maladies occasionnées par défaut ou altération du sang.*

Mon Dieu! vous qui touchiez de vos divines mains les malades pour les guérir; vous qui avez rendu la

santé à l'hydropique et aux lépreux par une simple parole, voyez l'affliction de votre créature.

Considérez la maladie qui l'accable et daignez lui rendre la santé.

Commandez donc, Seigneur, à son mal de disparaître, et rendez à son sang sa première force et sa première pureté.

Au nom du Père †, et du Fils, et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

On invoque Saint Gilbert, évêque de Meaux, mort l'an 1009. Il y est en grande vénération.

Saint Quentin, martyrisé l'an 303, est aussi invoqué contre l'hydropisie. Il a donné son nom à la ville de Saint-Quentin. On l'invoque encore contre le rhume, la toux, les maladies de poitrine. Sa fête se célèbre en grande pompe le 31 octobre; on chante une hymne qui date de 1642, et qui a rapport à l'invocation contre l'hydropisie.

N° 10. — *Prière pour la guérison des maux d'yeux. Saint Placide, disciple de saint Benoît, la récitait sur ceux qui avaient perdu la vue* (Dom Guéranger).

Seigneur Jésus-Christ, vous qui êtes le médiateur entre Dieu et les hommes; vous qui êtes descendu sur la terre afin d'éclairer l'intelligence et le cœur de tous; vous qui avez rendu la vue aux aveugles, et qui avez donné à saint Benoît la vertu de guérir toutes les maladies et toutes les blessures, daignez, par ses mérites, rendre la vue à ce malade, afin que, voyant la grandeur de vos œuvres, il vous craigne, et vous adore comme le souverain Seigneur de toutes choses.

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et par les mérites de saint Benoît, soyez guéri; que vos yeux s'ouvrent et qu'ils voient la lumière du jour. Au nom du Père ✝, du Fils ✝, et du Saint-Esprit ✝. (On doit faire ces signes de croix sur les paupières fermées.)

Ainsi soit-il.

Saint Placide fut martyrisé l'an 541.

Saint Benoît, abbé du Mont Cassin, patriarche des moines d'Occident, est mort l'an 543.

Il est invoqué pour les maladies d'yeux, contre le poison, les maléfices, les inflammations, la gravelle et

la pierre. Tout le monde sait les merveilles opérées par la médaille qui porte son nom, et que l'on devrait toujours avoir sur soi.

N° 11. — *Prière pour obtenir de Dieu la grâce d'être préservé du choléra, du typhus, de la variole et d'autres maladies contagieuses.*

O Dieu tout puissant, qui donnez la vie et la santé, nous tombons à vos genoux pour implorer votre miséricorde. Pleins de repentir de nos péchés, nous venons vers vous chercher un refuge contre les afflictions qui nous accablent. Apaisez votre colère, que nous n'avons que trop méritée par nos fautes. Nous sommes vos créatures; servez-nous de bouclier et de rempart contre ce souffle empoisonné qui parcourt notre contrée, en la couvrant de deuil et de larmes. Purifiez l'air que nous respirons, préservez-nous de cette maladie contagieuse. Commandez à l'Ange exterminateur, ministre de vos justices et de vos vengeances, de ne plus nous frapper de son glaive.

Faites-nous grâce; nous confessons nos péchés qui

nous ont attiré ce terrible fléau. Ayez pitié de nous, saint Charles Borromée, qui avez fait des prodiges de charité pendant la peste qui désolait votre ville de Milan; vous aussi, grand saint Roch que l'on n'invoque jamais en vain en pareilles circonstances, priez Dieu pour nous, afin que nous ne soyons pas victime de cette maladie contagieuse.

Ainsi soit-il.

Il faut porter sur soi une médaille de la Sainte Vierge, de saint Benoît ou autres.

Saint Roch, né à Montpellier en 1295, est mort en cette ville en 1327. Il est aussi invoqué contre les maux et les douleurs des genoux.

Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, né en 1538, est mort en 1584.

N° 12. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des fièvres intermittentes, typhoïdes, muqueuses ou autres.*

Que la toute puissance de Dieu le Père †, que la

sagesse de Dieu le Fils †, que la vertu de Dieu le Saint-Esprit †, que la puissance de ce signe de la croix †, vous guérissent de toute espèce de fièvre et surtout de celle qui agite et brûle votre corps. Fièvre, qui que tu sois, quel que soit ton principe et ta nature, toi qui as obéi au commandement de Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il t'ordonna de quitter le corps de la belle-mère de saint Pierre; au nom du même Seigneur Jésus-Christ, je t'ordonne de quitter le corps de cette personne malade et de n'y jamais rentrer. Sainte Vierge Marie ! vous qui avez été conçue sans péché, priez pour ce malade, afin qu'il soit guéri au nom du Père † et du Fils †, et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

Un très grand nombre de saints et de saintes sont invoqués pour guérir les fièvres (1).

Voir la prière n° 17, adressée à saint Pierre d'Alcantara.

(1) 120 environ (Du Broc de Segange).

N° 13. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des brûlures.*

Cette prière est très connue, très répandue, et elle jouit parmi le peuple d'une grande réputation d'efficacité. Nous avons cru devoir la consigner ici presque textuellement.

Feu créé par Dieu, je t'ordonne et te commande en son nom de perdre ta chaleur, d'apaiser tes cuisantes ardeurs. Cesse tes ravages, et ne forme aucune plaie sur ce corps.

Grand saint Laurent, vous qui étiez sur un brasier ardent sans ressentir de douleurs par la grâce divine qui était en vous, demandez à Dieu qu'il exauce notre prière, qu'il récompense la foi de ce malade, et qu'il le guérisse au nom du Père ✝ et du Fils et du Saint-Esprit ✝.

Ainsi soit-il.

Saint Laurent était archidiacre de l'Église de Rome où il fut brûlé en 258.

On lui attribue le privilège de délivrer une âme du Purgatoire tous les vendredis.

(Du Broc de Segange.)

N° 14. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des maladies de poitrine : rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, laryngites, enrouement.*

Seigneur Jésus, vous avez souffert jusqu'à la mort pour expier nos péchés ; nous devrions donc souffrir en union avec vous, afin d'être glorifiés avec vous dans le Ciel, ainsi que nous l'enseignent les livres sacrés ; mais, connaissant votre compassion pour les malades, je vous demande la guérison de cette personne ; commandez au mal de disparaître, comme vous le faisiez, pendant votre séjour sur la terre, pour les malades qui avaient recours à vous. Répandez votre grâce sur elle ; commandez à l'esprit de maladie de sortir de son corps et de n'y plus rentrer.

Mal, qui que tu sois, et quels que soient ton principe et ta nature, sors de cette poitrine, je te le commande au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

On invoque spécialement saint Bernardin de Sienne, franciscain, mort en 1444. Saint Blaise est aussi invoqué pour obtenir la guérison de toutes les maladies de poitrine. — Voir la prière n° 22.

N° 15. — *Prière à saint Fiacre pour obtenir de Dieu, par son intercession, la guérison des ulcères, des cancers, tumeurs, clous, anthrax, panaris, ou autres plaies intérieures ou extérieures.*

Grand saint, qui avez reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ le pouvoir de guérir toutes les blessures et toutes les plaies, notamment les tumeurs, les ulcères et les cancers ; je vous prie, et je vous invoque, afin que vous conjuriez ce mal, et que vous commandiez à la plaie de se fermer, et de se cicatriser ; faites qu'elle n'engendre aucune corruption, et qu'elle cesse ses ravages.

Mal, qui que tu sois, que tu proviennes du démon, ou d'une cause naturelle, je te commande au nom de saint Fiacre, et par la puissance de celui à qui tout obéit, de quitter le corps de cette créature de Dieu. Au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

Saint Fiacre était solitaire à Meaux où il mourut l'an 570. Il est aussi invoqué pour l'abondance des fruits de la terre, et dans les calamités publiques.

N° 16. — *Prière à l'archange Raphaël pour obtenir la guérison de toutes les maladies, notamment celles des yeux.*

Saint Raphaël, vous dont le nom, selon les saints livres, veut dire : médecin de Dieu ; vous qui avez été chargé d'accompagner le jeune Tobie dans son voyage chez le peuple Mède, et avez rendu la vue à son père, nous vous invoquons, et nous nous prosternons à vos pieds pour implorer votre assistance.

Tobie et ses parents ont été aidés et secourus par vous ; vous avez comblé leurs vœux et leurs désirs.

A leur exemple, nous vous invoquons aussi ; nous vous prions d'être notre protecteur auprès de Dieu, puisque vous êtes le charitable médecin qu'il envoie à ceux qui ont foi et confiance.

Guérissez donc cette personne malade ; rendez-lui la santé, et elle témoignera à Dieu sa reconnaissance en vivant chrétiennement.

N° 17. — *Prière à saint Pierre d'Alcantara, pour obtenir de Dieu la guérison de toutes les maladies ; et aussi pour obtenir toutes sortes de grâces.*

Grand saint, vous qui êtes maintenant assis dans la gloire, auprès de Dieu! Vous qui devez à vos grandes mortifications, et aux pénitences rigoureuses que vous faisiez ici bas, le bonheur dont vous jouissez dans le Ciel ;

Daignez vous rappeler ce que le Seigneur a révélé à sainte Thérèse, à votre sujet. Notre Seigneur Jésus-Christ a promis à cette grande sainte, que, quiconque lui demanderait en votre nom, une grâce, une faveur, un secours, une protection, une guérison, cela lui serait accordé.

Aujourd'hui, vous voyez mon chagrin et mes souffrances. Je viens donc vous supplier, ô grand saint, d'être mon avocat auprès de Notre Seigneur Jésus-Christ, afin que, par votre intercession, il daigne m'accorder ce que je lui demande.

Ainsi soit-il.

Saint Pierre d'Alcantara, franciscain, est mort en 1562. On l'invoque contre la fièvre maligne.

N° 18. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de toutes sortes de maladies.*

Seigneur Jésus, consolateur des fidèles, Dieu plein de compassion et de miséricorde pour les pécheurs, je viens implorer à vos pieds, votre grande et immense bonté en faveur de ce pauvre malade gisant sur son lit de douleur. Daignez le visiter, Seigneur, comme vous avez visité autrefois la belle-mère de votre grand apôtre, Simon-Pierre; soyez-lui propice et favorable; daignez le guérir du mal qu'il endure, et le rendre à son ancienne santé.

Et en imposant la main sur la tête de la personne malade, et en faisant les signes de croix indiqués, on dira : Que le Seigneur Jésus-Christ soit à côté de vous pour vous défendre ✝; qu'il soit en vous pour vous conserver ✝; qu'il soit devant vous pour vous conduire ✝; qu'il soit derrière vous pour vous garder ✝; et qu'il soit au-dessus de vous ✝ afin qu'il vous bénisse et vous guérisse ✝.

Ainsi soit-il.

Cette prière se trouve dans le Rituel de Paris.

N° 19. — *Prière pour être préservé de la rage, des piqûres venimeuses de serpents, vipères, mouches charbonneuses; ou pour en obtenir la guérison.*

Bienheureux saint Hubert, depuis le septième siècle on vous invoque de toutes parts, afin que vous portiez secours à tous ceux qui ont recours à vous; nous venons nous mettre, ma famille et moi, sous votre protection, afin d'être préservés de la piqûre ou de la morsure des bêtes venimeuses. Protégez-nous, et préservez-nous de tous dangers de ce genre. Préservez aussi les bêtes de notre ferme, afin qu'elles n'en soient ni atteintes, ni mordues. Et si ce malheur nous arrivait, du haut du ciel où vous êtes, envoyez, par la permission de Dieu, votre influence sur la plaie et sur le venin qu'elle renferme, afin de le paralyser dans ses effets mortels.

Nous vous demandons cette grâce, ô mon Dieu ! par la vertu et la puissance que vous avez donnée à votre serviteur.

Dire trois fois : « Saint Hubert, priez pour nous. »

Saint Hubert, évêque de Liège, est mort l'an 727.

Dans le missel d'Autun, 1556, on trouve ce passage de la prose de saint Hubert (3 novembre.) « Chaque « jour il guérit les hommes ou les animaux atteints « de la *rage* ; le fait est certain. »

N° 20. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de la maladie de la vigne, des pommes de terre, ou autres fruits ; et aussi pour préserver les champs et les récoltes de la gelée, de la grêle, des insectes nuisibles, phylloxéra et autres calamités.*

O Jésus, plein de bonté, vous qui avez multiplié les cinq pains d'orge et les petits poissons, pour le peuple qui était avec vous dans le désert ; vous qui êtes la Providence du riche et du pauvre, et qui avez toujours soulagé toutes les misères. Bénissez, du haut du ciel, cette terre que nous arrosons de nos sueurs pour notre subsistance. Soyez le protecteur et le médecin de ces plantes et de ces récoltes, que nous vous confions. Détruisez les insectes, et écartez les maladies qui pourraient les détruire ; que ni la grêle, ni la gelée n'aient aucune action sur elles.

Nous vous demandons ces grâces par vos mérites infinis, ô Seigneur Jésus.

Ainsi soit-il.

On peut asperger soi-même son champ avec de l'eau bénite. On peut aussi planter au milieu une petite croix en bois, ou y déposer quelques médailles de la sainte Vierge et de saint Benoît.

On invoque saint Séverin, mort le 5 janvier 482, et aussi saint Médard, évêque de Noyon, mort en 540.

N° 21. — *Prière pour préserver les troupeaux de toutes maladies et de tous dangers.*

Sainte Geneviève de Paris, et vous aussi, sainte Germaine Cousin, bergère de Pibrac; vous qui, dans votre enfance, gardiez les troupeaux; daignez écouter la prière que je vous adresse afin que vous protégiez ce troupeau, qui m'est confié. Obtenez de Dieu qu'il soit préservé de toute attaque, soit de bêtes malfaisantes, soit de maladies, soit de maléfices ou de sortilèges. Jésus, Bon Pasteur, exaucez la prière de vos saintes servantes, qui sont avec vous dans le ciel, afin que le mal n'attaque jamais ces brebis et ces agneaux.

Sainte Geneviève, sainte Germaine Cousin, priez pour nous.

Dire : cinq *Pater* et *Ave*.

Sainte Geneviève, morte l'an 512, est invoquée dans les maladies d'yeux, les calamités publiques ; contre la fièvre, le mal des Ardents, la lèpre, les

maladies de peau; sainte Germaine Cousin, morte l'an 1601, est la patronne des Bergères, et la protectrice des troupeaux.

N° 22. — *Prière adressée à saint Blaise, évêque et martyr du* IVe *siècle, pour obtenir de Dieu, par son intercession, la guérison de tous les animaux malades : chevaux, bœufs et vaches, moutons et toutes bêtes de basse-cour.*

O mon Dieu! vous qui avez donné tous les animaux de la terre pour l'usage et la nourriture de l'homme, daignez bénir tous ceux qui m'appartiennent, ou qui sont confiés à mes soins, quelle que soit leur espèce.

Accordez-moi la grâce qu'ils soient préservés de toutes maladies; que le démon n'ait jamais aucune action malfaisante sur eux; qu'ils se multiplient sans cesse; et que leurs produits servent à mon usage et à récompenser mon travail.

Grand saint Blaise, vous qui avez su commander et adoucir les bêtes les plus cruelles des forêts; vous que l'on invoque partout pour obtenir de Dieu la guérison des animaux malades, présentez ma demande au Sei-

6

gneur et faites que, par votre intercession, elle soit exaucée, au nom du Père ✝, et du Fils ✝, et du Saint-Esprit ✝.

Ainsi soit-il.

On peut faire des signes de croix sur la bête malade et l'asperger avec de l'eau bénite.

Saint Blaise est invoqué, aussi, pour la guérison des enfants, surtout pour les maux de gorge, angine, coqueluche, maux de dents, etc. (Voir la prière n° 7.)

N° 23. — *Prière adressée à la Très Sainte Vierge par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* (XIIIe siècle).

Elle est très efficace pour obtenir la guérison de toute espèce de maladie, soit du corps, soit de l'esprit, ou pour être préservé de tout mal.

O Mère de Dieu, j'ai recours à vous, je vous supplie de ne pas me rebuter. Tous les chrétiens ne vous nomment-ils pas la Mère de la miséricorde? Vous êtes si aimée de Dieu qu'il accède toujours à vos demandes.

Votre bonté n'a jamais fait défaut à personne. Vous avez toujours reçu avec une incomparable affabilité tout pécheur, quelque énormes que fussent ses crimes, lorsqu'il s'est recommandé à vous. Ah! ce n'est pas en vain que l'Église vous appelle son avocate et le refuge des misérables! Vous êtes la distributrice de la miséricorde, et mes fautes ne pourront vous empêcher de remplir la consolante fonction dont vous êtes chargée, fonction qui vous constitue l'avocate et la médiatrice de paix, l'unique espérance et le sûr refuge des malheureux. Puisque vous avez enfanté le bonheur de l'univers, la source de la miséricorde, il ne sera pas dit que vous avez refusé votre assistance à un malheureux qui vous a appelée à son secours. Votre office étant de rétablir la paix entre Dieu et les hommes, votre compassion doit vous engager à me secourir. Oh! qu'elle est bien au-dessus de toutes mes fautes!

Ainsi soit-il.

N° 24. — *Prière à saint Joseph.*

On l'invoque dans les causes désespérées.

Souvenez-vous, ô notre très bon, très aimable, très doux et très miséricordieux père saint Joseph, que la grande sainte Thérèse assure n'avoir jamais eu recours à votre protection sans être exaucée. Animé de la même confiance, ô mon bien-aimé saint Joseph, je cours, je viens à vous, et gémissant sous le poids accablant de mes nombreux péchés, je me prosterne à vos pieds, ô très compatissant père! Ne rejetez pas mes pauvres et bien faibles prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.

Ainsi soit-il.

On prie aussi sainte Rite pour les choses réputées *impossibles* (voir la prière n° 8).

Saint Jude, apôtre, est également invoqué avec succès dans les causes désespérées.

N° 25. — *Prière à N.-D. du Perpétuel-Secours.*

O Sainte Vierge Marie, qui, pour nous inspirer une confiance sans bornes, avez voulu prendre le nom si doux de Mère du Perpétuel-Secours, je vous supplie de me secourir en tout temps et en tout lieu, dans mes tentations, après mes chûtes, dans mes difficultés, dans toutes les misères de la vie et surtout au moment de ma mort.

Donnez-moi, ô charitable Mère, la pensée et l'habitude de recourir toujours à vous, car je suis sûr que, si je vous invoque fidèlement, vous serez fidèle à me secourir.

Procurez-moi donc cette grâce des grâces, la grâce de vous prier sans cesse et avec la confiance d'un enfant, afin que, par la vertu de cette prière fidèle, j'obtienne votre perpétuel secours et la persévérance finale. Bénissez-moi, ô tendre et secourable Mère, et priez pour moi, maintenant et à l'heure de ma mort.

Ainsi soit-il.

O Mère du Perpétuel-Secours, protégez tous ceux que j'aime : le Souverain Pontife, l'Église, ma patrie,

ma famille, mes amis, mes ennemis, tous les malheureux et enfin les pauvres âmes du Purgatoire. Venez à leur secours.

Ainsi soit-il.

Autre prière à la sainte Vierge.

O ma Souveraine! ô ma Mère! souvenez-vous que je vous appartiens ; gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (300 jours d'indulgence).

No 26. — *Prière à saint Antoine de Padoue. Franciscain mort en* 1231.

Invoqué pour retrouver les objets perdus.

Saint Antoine de Padoue, vous qui possédez et voyez Dieu face à face et qui, malgré l'extase, désormais éternelle, dans laquelle vous vivez au ciel, avez encore compassion de ceux qui sont ici-bas dans les sollicitudes de la vie; vous que l'on n'invoque jamais en vain, selon le témoignage de saint Bonaventure, dans les dangers, dans les calamités publiques, dans

les divisions de famille ; vous qui mettez en fuite les démons, qui rendez la santé aux malades qui vous prient avec confiance ; vous qui faites retrouver tout ce qui était perdu, aussi bien dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel ;

Veuillez, je vous en prie, demander à Dieu pour moi qu'il écarte les périls qui me menacent, qu'il me fasse retrouver tout ce que j'ai perdu, et qu'il exauce toutes mes prières.

Ainsi soit-il.

Dire cinq *Pater* et *Ave*.

Autre prière, écrite vers la fin du XIII[e] *siècle*; *elle est extraite d'un Diurnal du* XIV[e] *siècle* (*Biblioth. de Lyon*).

A saint Antoine de Padoue (1) *pour retrouver les objets perdus.*

O Dieu qui avez accordé au Bienheureux saint Antoine de Padoue, votre glorieux confesseur, le don d'opérer de très grands miracles, en particulier de faire retrouver les choses perdues, et une fois retrouvées, de ne plus les perdre, nous vous prions humblement que, par son intermédiaire, nous recouvrions immédiatement celles que nous venons de perdre, et

(1) Saint Antoine de Padoue, né le 15 août 1195 à Lisbonne, mort en 1231, de l'Ordre Mineur de Saint-François.

que enfin, par ses mérites et son intercession, nous parvenions à la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

Bref de saint Antoine de Padoue.

Voici la croix † du Seigneur, fuyez, vous qui êtes ses ennemis; le Lion de la tribu de Juda, rejeton de David, a vaincu. *Alleluia, alleluia, alleluia.*

Antienne de saint Bonaventure en l'honneur de la Langue bénie de saint Antoine de Padoue miraculeusement conservée.

O Langue bénie, qui avez toujours béni le Seigneur et qui l'avez fait bénir aux autres, on voit maintenant avec évidence quel était votre mérite devant Dieu.

Des embûches du démon, saint Antoine délivrez-nous.

Par votre intercession, saint Antoine, protégez-nous.

O bon saint Antoine de Padoue, priez pour nous.

Bénédiction miraculeuse de saint François d'Assise.

† Que le Seigneur te bénisse! qu'il te conserve!

† Qu'il tourne sa face vers toi et te fasse miséricorde!

† Qu'il te montre son divin visage et te donne sa paix!

Qu'il te donne sa sainte bénédiction. Ainsi soit-il.

Nº 27. — *Prière à saint Michel Archange contre les obsessions du Démon.*

Glorieux saint Michel, prince de la milice céleste, protecteur de l'Église universelle, et en particulier de la France, défendez-nous contre tant d'ennemis visibles et invisibles qui nous entourent. Ne permettez pas qu'ils nous portent à offenser Dieu ; protégez-nous contre les embûches et les pièges qu'ils sèment sous nos pas. Combattez-les, et mettez-les en fuite s'ils viennent faire du mal, soit à notre corps par les maladies, soit à notre âme par les mauvaises passions qu'ils cherchent à faire naître en elle. Triomphez de leur malice ; et assistez-nous dans les luttes et les combats de la vie, et surtout au moment de notre mort.

Ainsi soit-il.

Glorieux saint Michel, priez pour nous qui avons recours à vous.

Prière à saint Michel, composée par Sa Sainteté Léon XIII.

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; contre la malice et les embûches du diable, soyez notre secours ; que Dieu lui commande, nous vous en

supplions, et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu de votre divine puissance, refoulez dans l'abîme Satan et les esprits pervers qui parcourent le monde pour y perdre les âmes.

INVOCATION

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement.

300 jours d'indulgences.

PRIÈRE

A Notre Seigneur pour obtenir qu'il se donne tout à nous.

Ame de Jésus, sanctifiez-moi! Corps de Jésus, sauvez-moi! — Sang de Jésus, enivrez-moi ! — Eau du côté de Jésus, purifiez-moi ! — Passion de Jésus, fortifiez-moi ! — O bon Jésus, exaucez-moi ! — Ne permettez pas que je sois séparé de vous ! — Défendez-moi de mon ennemi, le malin esprit ! — A l'heure de ma mort, appelez-moi ! — Et ordonnez que je vienne à vous ! Pour vous louer avec vos saints. — Pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



TABLE DES MATIERES

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.